

Etudes démographiques, n° 43

# **Conséquences démographiques et sociales d'une faible fécondité pour les structures familiales en Europe**

Nico Keilman

Direction Générale III – Cohésion sociale

Editions du Conseil de l'Europe

Edition anglaise:

*Demographic and social implications of low fertility for family structures in Europe*

ISBN 92-871-5342-6

*Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit, enregistré ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, Internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division des Editions, Direction de la communication et de la recherche.

Editions du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex

ISBN 92-871-5441-4

© Conseil de l'Europe, septembre 2004

Imprimé en Allemagne

## Avant-propos

Le Conseil de l'Europe produit des études démographiques suivant une tradition déjà ancienne et les travaux du Comité européen sur la population contribuent à éclairer les rapports entre la politique sociale et les questions démographiques en Europe. Les résultats de ces analyses sont publiés dans la série des « Études démographiques », qui traite notamment de sujets comme les courants migratoires, les minorités nationales, les changements démographiques et les marchés du travail, le vieillissement des populations européennes et les conséquences démographiques des transitions économiques. Ces publications procurent l'information de base pour l'application de la stratégie du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale : une conception intégrée des politiques pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en élargissant l'accès aux droits sociaux dans des domaines comme l'emploi et la formation, la santé, la protection sociale, le logement, l'éducation et les services sociaux.

L'étude publiée dans le présent volume examine les rapports entre une faible fécondité et les nouveaux modèles apparus dans les secteurs familiaux et non familiaux. Elle analyse les conséquences sociales de l'infécondité, de l'existence des familles monoparentales et des autres types de famille, en insistant particulièrement sur l'aspect de la cohésion sociale. Des considérations théoriques sur l'infécondité sont suivies d'une analyse des conséquences des variations de la fécondité par rang de naissance pour la taille de la famille, à partir des résultats d'une simulation qui cherche à montrer comment la taille de la famille évolue quand l'intensité et le calendrier de la fécondité par âge et par rang de naissance se modifient. La dernière section décrit les conséquences que les tendances mises en évidence précédemment pourraient avoir pour la cohésion sociale et l'exclusion sociale, particulièrement pour la pauvreté.

Je tiens à remercier l'auteur, Nico Keilman, de son travail qui est à l'origine de la vaste étude publiée dans le présent volume. Mes plus vifs remerciements vont aussi au Comité européen sur la population dont l'examen attentif des versions successives de ce document a garanti la haute qualité du résultat final.

*Gabriella Battaini-Dragoni*  
*Directrice Générale de la Cohésion sociale*



# Table des matières

	<i>Page</i>
<b>1. Note de synthèse</b> .....	7
<b>2. Introduction</b> .....	11
<b>3. Notions et définitions</b> .....	13
<b>4. L'infécondité: considérations théoriques</b> .....	17
<b>5. Effet des mouvements de la fécondité par rang de naissance sur la taille et la structure de la famille</b> .....	21
5.1. Le modèle de simulation .....	21
5.2. Données .....	24
5.3. Scénarios de la fécondité .....	28
5.4. Résultats de la simulation .....	33
5.4.1. Scénario de référence .....	33
5.4.2. Comparaison entre les différents scénarios .....	40
5.4.3. Résumé des résultats obtenus .....	47
<b>6. Conséquences d'une faible fécondité pour la société et pour les individus, particulièrement du point de vue de la cohésion sociale</b> ...	49
<b>7. Conclusions</b> .....	55

## Liste des graphiques

Graphique 5.1. Taux de fécondité d'après la situation familiale et l'âge de la mère .....	25
Graphique 5.2. Taux de sortie pour les femmes se trouvant dans les situations familiales SIN0 et CPL0 .....	26
Graphique 5.3. Taux de sortie des femmes se trouvant dans les situations familiales SIN1 et CPL1 .....	27
Graphique 5.4. Taux de sortie des femmes se trouvant dans les situations familiales SIN2 et CPL2 .....	27

Graphique 5.5. Part des mères parmi les femmes SINO et CPL0 .....	36
Graphique 5.6. Taille moyenne de la famille .....	41
Graphique 5.7. Pourcentage de familles sans enfant .....	41
Graphique 5.8. Pourcentage de familles ayant deux enfants ou plus .....	42
Graphique 5.9. Pourcentage de familles de mères célibataires .....	43
Graphique 5.10. Pourcentage d'enfants vivant dans une famille de mère célibataire .....	43

### Liste des tableaux

Tableau 5.1. Événements sélectionnés dans le modèle de la structure familiale .....	24
Tableau 5.2. Indicateurs conjoncturels de la fécondité pour les cinq scénarios .....	30
Tableau 5.3. Tableau de la situation familiale au cours de la vie ; scénario de référence .....	34
Tableau 5.4. Indicateurs de la famille, suivant l'âge des femmes ; scénario de référence .....	38
Tableau 5.5. Pourcentage de mères parmi les femmes des catégories SINO et CPL0 à l'âge de 50 ans .....	44
Tableau 6.1. Taille équivalente de la famille suivant l'âge de la femme et le scénario ; barème de l'OCDE modifié .....	52

<b>Références</b> .....	59
-------------------------	----

<b>Annexes</b> .....	63
----------------------	----

Tableau 1. Indicateurs de la famille : récapitulation pour l'ensemble des scénarios (définition de la famille pour les recensements) .....	63
Tableau 2. Indicateurs de la famille : récapitulation pour l'ensemble des scénarios (définition sociologique de la famille) .....	64

<b>L'auteur</b> .....	65
-----------------------	----

<b>Parus dans la même collection</b> .....	66
--	----

## 1. Note de synthèse

Les bas niveaux de fécondité sont un phénomène qui est largement répandu dans toute l'Europe depuis un certain temps déjà et qui devrait se poursuivre dans l'avenir prévisible. La présente étude porte sur certaines conséquences des bas niveaux de fécondité, en particulier sur le lien entre le niveau de fécondité et la taille et la structure des familles. Une faible fécondité réduira évidemment la taille de la famille mais dans quelle mesure? Comment cet effet se répartit-il sur le cycle de la vie familiale? Une faible fécondité a-t-elle les mêmes effets sur les familles biparentales que sur les familles monoparentales? L'augmentation des niveaux d'infécondité a-t-elle, pour les structures familiales, des conséquences très différentes de celles des bas niveaux généraux de fécondité?

La plupart des effets d'une faible fécondité sur la dynamique de la famille sont tels qu'ils sont prévisibles. Ils sont généralement plus prononcés pour les femmes âgées de 30 à 40 ans. Ils ne deviennent notables que dans l'hypothèse où les femmes cessent d'avoir des enfants après la première naissance. Dans cette situation, les effets les plus forts se produisent dans la seconde moitié de la période de procréation des femmes car la première maternité est largement concentrée avant 35 ans.

Une infécondité plus élevée et des niveaux de fécondité générale plus faibles conduisent ensemble à réduire la taille moyenne des familles et la proportion de familles sans enfant. Une réduction de la fécondité générale qui fait diminuer de 0,6 enfant le nombre définitif d'enfants qu'une femme aura à l'âge de 50 ans produit les conséquences suivantes :

- une réduction de la taille moyenne des familles de 0,3 à 0,4 personne ;
- une diminution de 14 points de la part des familles qui ont des enfants résidents ;
- une baisse de 13 à 15 points de la part des familles qui ont au moins deux enfants résidents.

Ces trois conséquences sont toutes mesurées à partir des moyennes calculées sur la durée complète de l'existence.

L'augmentation de l'infécondité, signalé par une hausse de 19 points de la part des femmes sans enfant, produit les conséquences suivantes :

- une réduction de la taille moyenne des familles allant jusqu'à 0,3 personne par famille ;

- une diminution de 14 points de la part des familles qui ont des enfants résidents;
- une baisse de 1 à 9 points de la part des familles qui ont au moins deux enfants résidents.

Ces conséquences sont également mesurées à partir des moyennes calculées sur la durée complète de l'existence.

Les effets d'une faible fécondité sur le nombre de familles de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles) sont limités. Le signe positif ou négatif de l'effet dépend de plus de la définition choisie pour la notion de famille. Une diminution de la fécondité générale de 0,6 enfant appliquée au nombre total d'enfants des femmes âgées de 50 ans est associée à une réduction pouvant aller jusqu'à 4 points de la part des familles de mères célibataires à l'âge de 20 ans. Autrement dit, la hausse des taux de fécondité fait augmenter la part des familles de mères célibataires par rapport à l'ensemble des familles.

Une situation dans laquelle les femmes cessent d'avoir des enfants après la première naissance a évidemment de fortes conséquences pour les structures familiales, en particulier pour les femmes âgées de 35 à 50 ans. Le résultat, sans surprise, serait le suivant :

- des familles plus petites (la réduction pouvant atteindre 1,2 personne à l'âge de 40 ans pour les femmes) parce qu'il n'y aurait plus de familles comprenant deux enfants ou plus;
- des proportions plus faibles de familles ayant des enfants (réduites de 42 % à l'âge de 45 ans);
- une baisse allant jusqu'à 18 points (à l'âge de 50 ans pour les mères) de la proportion des enfants vivant avec une mère célibataire.

Il faut préciser que les résultats de la simulation ne peuvent pas être interprétés comme des *projections* de l'évolution de la famille. Ils proviennent en effet de simulations de trajectoires familiales pour une cohorte hypothétique de 100 000 femmes à partir de l'âge de 15 ans. Une véritable *prévision* devrait tenir compte de la distribution actuelle de toutes les femmes âgées de 15 à 50 ans qui vivent dans des situations familiales différentes. Ensuite, le modèle prévisionnel mettrait cette distribution à jour à partir d'une série d'hypothèses *réalistes* concernant l'évolution de la fécondité, la formation et la rupture des unions, le moment où les jeunes adultes quittent le foyer parental et la mortalité dans les années à venir.

La dernière section de l'étude traite de certaines conséquences sociales de la faible fécondité et de la transformation des structures familiales. Elle décrit notamment les conséquences éventuelles d'une telle évolution pour la



cohésion sociale et montre que, toutes choses étant égales par ailleurs, une faible fécondité réduit la pauvreté pour deux raisons. Elle fait diminuer le nombre d'enfants par famille et donc les dépenses familiales, particulièrement pour les familles de mères célibataires. Elle fait augmenter le nombre de couples sans enfant (résident, né à un moment quelconque), ce qui élève l'offre de main-d'œuvre et donc le revenu familial. Néanmoins, l'effet propre d'une faible fécondité sur la pauvreté est très restreint, sauf si la diminution de la fécondité est forte au-delà de toute vraisemblance.



## 2. Introduction

La présente publication expose les résultats de l'étude sur « Les conséquences démographiques et sociales des faibles niveaux de fécondité pour les structures familiales en Europe » entreprise pour le Comité européen sur la population (CAHP) du Conseil de l'Europe.

Elle analyse le rapport entre le niveau de fécondité et la taille et la structure des familles. Une faible fécondité réduira évidemment la taille des familles mais dans quelle mesure ? Comment cet effet se répartit-il sur le cycle de la vie familiale ? Une faible fécondité a-t-elle les mêmes effets sur les familles biparentales que sur les familles monoparentales ? L'augmentation des niveaux d'infécondité a-t-elle, pour les structures familiales, des conséquences très différentes de celles des faibles niveaux de fécondité générale ?

Elle examine aussi les conséquences sociales de l'infécondité, de la proportion des familles à enfant unique et des familles de tailles différentes, en particulier du point de vue de l'exclusion sociale et de la pauvreté.

Cette étude se limite à la fécondité par rang de naissance et aux couples, sans distinguer les couples mariés des couples en cohabitation. La section 3 expose un certain nombre de notions en rapport avec la famille et le ménage. La section 4 présente une analyse théorique de l'infécondité. L'effet des variations de la fécondité par rang de naissance sur la taille de la famille est analysé à la section 5, à partir des résultats d'une simulation qui cherche à montrer comment la taille de la famille évolue quand l'intensité et le calendrier de la fécondité par âge et par rang de naissance se modifient. Enfin, la section 6 décrit les conséquences que les tendances mises en évidence dans les sections précédentes pourraient avoir pour la cohésion sociale et l'exclusion sociale, en particulier pour l'évolution de la pauvreté.



### 3. Notions et définitions

La notion de « famille » est au centre même de la présente étude. Elle suit ci-dessous une définition démographique puisque l'étude a un caractère nettement démographique et que de nombreuses données proviennent des statistiques sur la population. Elle est aussi comparée à une notion très voisine, celle de ménage. Une définition différente de la famille, utilisée par certains sociologues de la famille, est décrite également.

#### *Définition de la famille dans les recensements*

Deux définitions différentes de la famille sont utilisées dans le présent rapport. La première est la définition couramment utilisée dans les recensements et les statistiques sur la population, d'après les recommandations de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe :

« Une famille est définie au sens étroit d'une famille nucléaire, c'est-à-dire deux personnes ou plus dans un ménage privé qui ont entre elles des liens d'époux et épouse, de partenaires en cohabitation ou de parent à enfant ».

Une famille peut donc correspondre à un couple sans enfant ou à un couple avec un ou plusieurs enfants ou à un parent célibataire avec un ou plusieurs enfants. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a recommandé cette définition aux organismes statistiques à l'occasion des recensements démographiques de 2000 dans la région de la Commission (ONU, 1998). Cette définition de la famille est donc appelée ci-dessous *définition de la famille dans les recensements*.

Trois observations s'imposent à ce sujet :

1. Deux personnes sont définies comme des partenaires en cohabitation si elles résident habituellement dans le même ménage<sup>1</sup>, ne sont pas mariées l'une à l'autre et déclarent qu'elles ont entre elles une relation du type du mariage. De ce fait, des partenaires du même sexe sont considérés comme des partenaires en cohabitation et forment donc une famille.
2. Un ménage à trois générations n'est pas considéré comme une famille mais comme deux familles séparées ou comme une famille plus un autre membre du ménage.

---

1. La notion de ménage sera définie plus bas.

3. Un enfant est défini comme toute personne n'ayant pas de partenaire qui a sa résidence habituelle dans le ménage d'au moins l'un des parents. Les « enfants » comprennent aussi les beaux-fils et belles-filles et les enfants adoptés mais pas les enfants placés dans une famille d'accueil. Un enfant qui vit dans une famille avec un couple marié ou en cohabitation est l'enfant (biologique, juridique) d'au moins l'un des deux partenaires mais pas nécessairement l'enfant commun du couple.

La définition de la famille donnée ici conduit à distinguer différents *types de famille* : les familles de mari et femme avec ou sans enfant ; les couples en cohabitation avec ou sans enfant et les mères célibataires ou les pères célibataires (qui ont, par définition, au moins un enfant résident). La famille est ici l'unité d'analyse et de classement. Il faut distinguer clairement les classements de ce type de ceux dans lesquels la *personne individuelle* est classée d'après sa *situation familiale (position dans la famille)* : épouse ou époux, partenaire en cohabitation, enfant, parent célibataire, etc.

#### *Définition sociologique de la famille*

La définition de la famille donnée ici est utilisée largement en démographie et dans les disciplines voisines mais certains sociologues de la famille exigent la présence d'au moins un enfant et d'au moins l'un des parents (ou d'un autre adulte). Ainsi, Hoffmann-Nowotny (1987 : 115) part de la définition donnée par Durkheim en 1921 : une famille se compose d'un couple marié et de ses enfants. Telle est, en fait, la définition de ce que l'on appelle couramment une famille nucléaire (voir, par exemple, la définition qui figure dans *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, Vol. 5, 1968, page 303). Hoffmann-Nowotny élimine ensuite un certain nombre de restrictions sous-entendues par cette définition, puis examine les adultes vivant en cohabitation par rapport aux adultes mariés, la possibilité qu'un seul parent soit présent et, enfin, la présence de seulement un enfant et un adulte (par exemple, une grand-mère avec son petit-fils ou sa petite-fille). Il est clair qu'un couple marié n'ayant pas d'enfant ne constitue pas une famille suivant une telle définition. Dans ses travaux ultérieurs, le même auteur considère que la parentalité est l'élément décisif qui sépare les ménages familiaux des ménages non familiaux (Hoffmann-Nowotny et Fux, 2001 : 28). Ainsi prend forme la seconde définition de la famille, que l'on peut appeler *définition sociologique de la famille* :

« Une famille se définit comme un groupe de personnes dans un ménage privé composé d'au moins un enfant et un adulte, ayant entre elles des liens d'époux à épouse, de partenaires en cohabitation ou de parent à enfant ».

D'après la définition de la famille dans les recensements, un couple marié ou en cohabitation, qui n'aura jamais d'enfant, qui n'a jamais eu d'enfant ou qui a eu des enfants qui ont quitté le foyer parental, est considéré comme une famille. Suivant la définition sociologique de la famille, un tel groupe de personnes est un ménage non familial.

La notion de famille est différente de celle de ménage privé<sup>2</sup>. Un ménage privé est un groupe de personnes qui vivent dans le même logement. Outre ces ménages pluripersonnels, il existe des ménages unipersonnels, ceux des personnes qui vivent seules. Il est parfois exigé des membres du ménage qu'ils aient une vie domestique commune (partagent un budget commun, prennent régulièrement leurs repas ensemble, etc.). On parle ici de la notion de ménage envisagé comme une *unité domestique*. La définition du ménage donnée précédemment est appelée *notion d'unité d'habitation*. L'utilisation de la définition de l'unité domestique dans les recensements démographiques est recommandée aujourd'hui par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe mais c'est également une définition fort ancienne qui remonte aux recensements démographiques faits en Autriche-Hongrie vers la fin XVIII<sup>e</sup> siècle (Hajnal, 1982).

Les définitions données ici sous-entendent que chaque famille est aussi un ménage mais l'inverse n'est pas vrai. Les ménages suivants, par exemple, sont des ménages non familiaux (d'après la définition de la famille dans les recensements) : les ménages unipersonnels et les ménages où deux adultes sans liens entre eux partagent un logement ou (d'après la définition sociologique de la famille) les couples mariés sans enfant. La distinction entre famille et ménage est assez récente en démographie : « Le domaine de la démographie des ménages et de la famille est aujourd'hui assez bien défini... La compréhension claire de la différence entre le ménage et la famille a marqué une étape essentielle. La distinction était relativement confuse dans les premiers travaux démographiques à cause d'une tendance occidentale à assimiler les deux notions... » (Burch, 1995, 87).

Les termes de référence établis par le Comité européen sur la population consistaient notamment à « ... étudier les rapports entre la faible fécondité et les structures nouvelles dans le secteur familial et le secteur non familial... ». La notion de secteur non familial appelle quelques précisions. Compte tenu des définitions de la famille et du ménage qui viennent d'être exposées, il est clair que le secteur non familial correspond aux ménages non familiaux d'après la définition de la famille dans les recensements ou d'après la définition sociologique de la famille.

2. Certaines langues n'ont pas de mot pour désigner le ménage. C'est le cas, par exemple, de l'italien (« famiglia »), de l'espagnol (« familia », « hogar » = la maison, le foyer) et du portugais (« família »).

L'étude ne porte que sur les ménages privés. Les ménages non familiaux correspondent donc aux personnes vivant dans les ménages privés qui ne sont pas membres d'une famille. D'après la définition de la famille dans les recensements, il s'agira principalement des personnes qui vivent seules (ménages unipersonnels) et des ménages composés de personnes sans liens entre elles, d'étudiants, par exemple. Dans cette catégorie, les ménages unipersonnels forment de loin le groupe le plus nombreux. D'après la définition sociologique, les couples sans enfant appartiennent aussi au secteur non familial. On aboutit alors à la classification suivante :

- Le secteur familial comprend les ménages familiaux, c'est-à-dire les ménages qui comptent au moins une famille ;
- Le secteur non familial comprend les ménages unipersonnels (définition de la famille dans les recensements) ou les ménages unipersonnels et les couples sans enfant (définition sociologique de la famille).

Les ménages non privés, comme les institutions, ne sont pas étudiés ici.



## 4. L'infécondité : considérations théoriques

Pour la plupart des pays européens, le XX<sup>e</sup> siècle a marqué l'achèvement de la transition de la fécondité. Les changements de la fécondité ont principalement fait diminuer les naissances des rangs élevés. Les troisièmes naissances, les quatrièmes naissances et les naissances des rangs ultérieurs sont devenues moins fréquentes, tandis que les premières et les secondes naissances ont diminué dans une moindre mesure. En conséquence, les premières et secondes naissances représentent aujourd'hui plus de 75 % de la fécondité dans la plupart des pays industriels. Il est peu probable que cette tendance s'inverse (National Research Council, 2001, 97) car rien ne justifie plus la formation d'une famille nombreuse dans le contexte d'aujourd'hui et parce que les coûts d'une telle famille sont prohibitifs. Très peu de femmes ont une raison de vouloir trois enfants et moins encore d'en vouloir quatre ou davantage. Les premières naissances sont donc devenues les déterminants essentiels des niveaux de fécondité, qui dépendent aujourd'hui largement du comportement des femmes infécondes.

La présente section expose un point de vue théorique sur l'infécondité. Quels facteurs sont liés à la décision d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant? Ces facteurs changent-ils au cours de l'existence? En répondant à ces questions et à d'autres semblables, l'étude devrait arriver à dégager un certain nombre de facteurs fondamentaux importants qui aideront à apprécier les scénarios de simulation de la fécondité présentés dans les sections suivantes.

Hoffmann-Novotny (1987, 2001) a construit un cadre qui aide à comprendre l'évolution de la fécondité et de la formation de la famille. Ce cadre fait la synthèse des théories macrosociologiques, microsociologiques et économiques et des éléments de ces théories formulés antérieurement par Hoffmann-Novotny lui-même, Coleman, De Bruijn, Fux, Cliquet, Lesthaeghe, Van de Kaa, Schmidt, Becker et d'autres<sup>3</sup>. Les résultats de son application à la naissance du premier enfant sont résumés ci-dessous.

Au niveau macro, les changements démographiques sont largement la conséquence des transformations sociétales, souvent qualifiées de « modernisation ». Les conditions de la modernité supposent une diminution des contraintes et un élargissement des options comportementales. Les fortes pressions normatives incitant à devenir parent se sont relâchées ; la contraception efficace a ouvert la possibilité de choisir une vie « sans enfant ». Les

---

3. Voir, par exemple, les explications très accessibles de Hobcraft et Kiernan (1995).

contreparties culturelles de la modernisation sont la montée de l'individualisme et une certaine disparition des traditions qui régissaient les tendances démographiques de longue date. Hoffmann-Novotny parle donc d'un « modèle structure/culture » à propos de cette évolution macrosociale.

En complément du modèle structure/culture, une notion de « ressources-restrictions-comportement » est utilisée également pour comprendre les rapports entre les aspects macrosociologiques de la modernité et les décisions et les comportements individuels en matière de procréation. Les individus et les couples disposent d'un ensemble de ressources : ressources biologiques (âge, sexe), ressources économiques (revenus, patrimoine), ressources socioculturelles (niveau d'instruction, nationalité, appartenance politique ou religieuse) et ressources sociopsychologiques (relations sociales, image de soi-même, intégration sociale). Les ressources sont liées aux croyances, aux valeurs et aux normes. Des facilités et des restrictions influent sur le comportement des individus et des couples. Ce sont, notamment, les circonstances économiques (coût de l'éducation d'un enfant, allocations familiales, par exemple), la stratification sociale (la classe sociale peut encourager ou exclure l'infécondité) et les possibilités biotechnologiques (fécondité assistée pour régler les problèmes de l'infécondité involontaire).

De ce point de vue théorique, la modernisation est envisagée comme la cause d'une distension partielle des liens structurels et culturels. Les orientations traditionnelles contraignantes, comme la religion, s'affaiblissent. Les acteurs ont devant eux un choix grandissant d'options. Simultanément, l'ouverture des sociétés modernes encourage une idéologie de la réussite et un climat de compétition. Par conséquent, les personnes ont plus souvent tendance à envisager des voies d'épanouissement personnel autres que la formation d'une famille.

Pour arriver à un comportement satisfaisant, les couples essaient d'équilibrer leurs ressources limitées en tenant compte explicitement ou implicitement des facilités et des restrictions. Ils peuvent être considérés comme des acteurs rationnels mais l'idée de « rationalité » doit s'entendre dans un sens beaucoup plus large que la recherche de l'utilité maximale : la rationalité correspond au libre choix dans les limites des capacités cognitives et de l'environnement social du couple. La *procédure* de prise de décision, c'est-à-dire l'opération de raisonnement qui permet aux personnes de porter un jugement sur un comportement possible, prend une importance particulière. La compréhension de ce processus tient compte expressément des effets de l'ignorance, de l'incertitude et des coûts de la décision en énergie, en temps et en charge émotionnelle. Ainsi s'expliquent les motifs pour lesquels de nombreux couples sans enfant tendent à garder leurs options ouvertes. Commencer une grossesse maintenant ? Avec le partenaire actuel ? Se marier maintenant ? Attendre jusqu'à plus tard ? Le renvoi des engagements à plus

tard est devenu un élément important du comportement procréateur des jeunes couples. Parallèlement, les arguments économiques restent toujours valides : plus le coût des enfants sera élevé, plus la demande d'enfants sera faible.

L'importance des facteurs économiques et non économiques se modifie au cours de l'existence. Le revenu augmente généralement quand les jeunes adultes ont entre 20 et 30 ans parce qu'ils achèvent leurs études et entrent sur le marché du travail. D'un côté, les coûts de l'éducation d'un enfant deviennent ainsi plus faciles à supporter plus tard dans l'existence. De l'autre, les coûts d'opportunité augmentent. La difficulté émotionnelle vient du fait que la fécondité diminue à mesure que l'âge s'élève. En raison de cette incertitude, les intentions de maternité des femmes, telles que les enquêtes sur la fécondité les décrivent, diminuent avec l'âge et le nombre effectif d'enfants est souvent inférieur à l'intention exprimée vers 20 ans. Cependant, le nombre effectif augmente fortement sur toute la durée de l'existence. Les nombres effectifs et souhaités convergent donc vers la fin de la période de procréation (voir Van Peer, 2002 et Noack et Østby, 2002).

Les considérations théoriques esquissées ci-dessus aident à mieux comprendre le fait que l'infécondité a augmenté dans beaucoup de pays, passant d'environ 10 % pour les femmes nées autour de 1940 à 15 à 20 % ou davantage pour les femmes nées autour de 1960 (Prioux, 2002). L'analyse théorique tend à montrer qu'une inversion de cette tendance n'est guère probable.



## 5. Effet des mouvements de la fécondité par rang de naissance sur la taille et la structure de la famille

### 5.1. Le modèle de simulation

Un modèle de simulation a été utilisé pour étudier l'impact des mouvements de la fécondité par rang de naissance sur les structures familiales. Il suit le comportement d'un groupe de femmes sur la durée de leur période de procréation. Ces femmes sont classées suivant l'âge (groupe d'âges quinquennaux, de 15 à 49 ans), le nombre d'enfants résidents (0, 1, 2, 3 ou plus) et la situation conjugale (en couple/seule). En combinant la situation conjugale et le nombre d'enfants résidents, on obtient la classification suivante pour les différentes femmes étudiées :

- vit seule (SIN0) ;
- mère célibataire, un enfant résident (SIN1) ;
- mère célibataire, deux enfants résidents (SIN2)
- mère célibataire, trois enfants résidents ou plus (SIN3) ;
- en union, pas d'enfant résident (CPL0) ;
- en union, un enfant résident (CPL1) ;
- en union, deux enfants résidents (CPL2) ;
- en union, trois enfants résidents ou plus (CPL3).

D'après la définition de la famille dans les recensements, les catégories SIN1, SIN2, SIN3, CPL0, CPL1, CPL2 et CPL3 correspondent à des ménages familiaux. En revanche, d'après la définition sociologique de la famille, les femmes de la catégorie CPL0 ne sont pas considérées comme des membres d'une famille et les ménages familiaux sont alors ceux des femmes des catégories SIN1, SIN2, SIN3, CPL1, CPL2 et CPL3. Quelle que soit la définition de la famille, il est facile de calculer la taille de la famille pour chaque catégorie: les femmes dont la situation familiale est celle des catégories SIN1, SIN2, SIN3 vivent respectivement dans des familles de 2 personnes, 3 personnes et 4 personnes ou plus. Les femmes des catégories CPL0 (seulement d'après la définition de la famille dans les recensements), CPL1, CPL2 et CPL3 vivent respectivement dans des familles de 2 personnes, 3 personnes, 4 personnes et 5 personnes ou plus.

On voit donc que la classification des femmes de ce point de vue peut être facilement adaptée à l'une ou l'autre des deux définitions de la famille. Les sous-sections 5.1 à 5.3 décrivent la structure du modèle, les données nécessaires et les scénarios suivant la définition dans les recensements. La sous-section 5.4 présente les résultats suivant la définition des recensements et suivant la définition sociologique de la famille.

L'étude ici présentée porte exclusivement sur *les femmes*. Elle ne prend donc pas en considération la totalité des familles: les familles monoparentales où le chef de famille est *un homme* n'entrent pas dans son champ. Il existe des familles de pères célibataires essentiellement à cause de deux types d'événements qui peuvent se produire dans une famille qui comprend des enfants : i) le couple se sépare ou divorce et un ou plusieurs enfants vivent avec le père ou ii) le partenaire de l'homme (une femme, presque toujours mais pas nécessairement dans tous les cas) décède. L'étude porte sur les femmes au cours de leur période de procréation ; par conséquent, la mortalité, sans être négligeable, a moins d'importance que les autres phénomènes démographiques incorporés au modèle, notamment la maternité, la formation et la rupture des unions et le départ des adolescents du foyer familial. Le premier facteur qui peut provoquer l'apparition d'une famille de père célibataire, c'est-à-dire la séparation ou le divorce d'un couple qui a des enfants, se rencontre parfois mais peu fréquemment. D'après une analyse attentive des données sur les ménages recueillies en Norvège à l'occasion du recensement démographique de 1990, 1,4 % de toutes les familles étaient des familles de pères célibataires (Keilman et Brunborg, 1995, Tableau 5). La proportion correspondante de familles de mères célibataires était de 7,9 %. Il est difficile d'obtenir des chiffres comparables pour les autres pays. Par exemple, Höpflinger (1991 : 323) présente des données pour onze pays d'Europe occidentale et d'Europe du Sud autour de 1980 d'où il ressort qu'en moyenne, environ 20 % de toutes les familles monoparentales dans les pays concernés comprennent le parent célibataire et l'enfant ou les enfants plus une ou plusieurs autres personnes. Il est probable que très souvent, cette autre personne est le partenaire en cohabitation du parent célibataire, la famille devant donc être considérée comme un « couple en cohabitation avec un enfant ou des enfants ». Cette situation recouvre les cas où l'autre personne n'est pas le parent biologique de l'enfant ou des enfants.

La classification des situations familiales en huit groupes est un compromis entre la classification idéale en un grand nombre de situations à distinguer et celle qui est imposée par les données disponibles. Une distinction entre les couples mariés et les unions consensuelles serait souhaitable mais elle est en pratique difficile à réaliser: il est difficile, voire impossible, de trouver des sources de données sur la fécondité des femmes en cohabitation par âge et par rang de naissance qui se prêtent à une comparaison entre plusieurs pays européens. De plus, les nombres deviendraient si petits qu'il serait difficile de discerner des schémas stables.

Différents types d'événements peuvent provoquer une modification de la situation familiale de la femme. On peut distinguer cinq grands types d'événements:

1. la naissance d'un enfant (premier, deuxième, troisième rangs de naissance et rangs ultérieurs);
2. la formation d'une union (mariage ou commencement d'une union consensuelle);
3. la dissolution d'une union (divorce/séparation ou décès du partenaire);
4. le départ d'un enfant qui quitte le ménage parental;
5. le décès de la femme.

La maternité entraîne un accroissement de la parité et le départ d'un enfant entraîne une diminution. Par conséquent, la parité doit être interprétée comme la parité *sociale*, c'est-à-dire le nombre d'enfants qui vivent au foyer, plutôt que comme la parité *biologique*, c'est-à-dire le nombre d'enfants nés à un moment quelconque. La formation d'une union provoque le passage de la catégorie SIN $x$  à la catégorie CPL $x$ , où « $x$ » peut prendre la valeur 0, 1, 2 ou 3. On notera que le nombre d'enfants  $x$  est le même avant et après la formation d'une union. On considère que les événements se produisent dans un temps continu ou, du moins, dans des intervalles très brefs, si brefs que deux événements ne peuvent pas se produire pour les mêmes femmes dans le même intervalle. La dissolution d'une union provoque le passage de la catégorie CPL $x$  à la catégorie SIN $x$ . L'étude néglige les naissances gémellaires et les femmes ne peuvent donc augmenter leur parité que d'une unité à la fois.

Ce modèle est un modèle de trajectoires de vie de type multi-états, appelé également table de vie multidimensionnelle. Les détails mathématiques figurent dans Van Imhoff et Keilman (1991). Le modèle se fonde sur les modèles construits auparavant par Höhn (1982) et Kuijsten (1986), qui limitaient la dynamique de l'union aux changements officiels de la situation conjugale. Il suit le comportement individuel d'un groupe de femmes sur la durée de leur vie reproductive, de l'âge de 15 ans à l'âge de 50 ans. On suppose que toutes les femmes se trouvent dans la catégorie SINO à l'âge de 15 ans. En réalité, un grand nombre d'entre elles ne vivent pas encore de manière indépendante à un âge aussi jeune (L'autre solution envisageable, qui consisterait de commencer à l'âge de 20 ans dans la catégorie SINO, est encore moins satisfaisante car elle oblige à laisser de côté la fécondité et surtout, la formation des couples, pour les femmes de moins de 20 ans). La plupart des femmes resteront dans la catégorie SINO pendant au moins deux ou trois ans mais sont exposées aux «risques» de la formation d'une union et de la maternité. Beaucoup quitteront la situation SINO et trouveront un partenaire avant d'avoir un enfant. Autrement dit, elles deviennent d'abord CPL0, puis CPL1. Pour d'autres, la naissance d'un enfant sera le premier événement et elles deviendront mères célibataires (SIN1). Ultérieurement, ces femmes peuvent faire ou ne pas faire l'expérience d'autres maternités, de la formation et de la dissolution d'une union, du départ de leurs enfants quittant le foyer et de la mortalité.

Tous les événements possibles distingués dans le modèle sont résumés au tableau 5.1.

**Tableau 5.1. – Événements sélectionnés dans le modèle de la structure familiale**

Situation familiale avant l'évènement	Situation familiale après l'évènement								
	SIN0	SIN1	SIN2	SIN3	CPL0	CPL1	CPL2	CPL3	Décédée
SIN0		1			2				3
SIN1	4		5			6			7
SIN2		8		9			10		11
SIN3			12					13	14
CPL0	15					16			17
CPL1		18			19		20		21
CPL2			22			23		24	25
CPL3				26			27		28

Explication : chaque chiffre représente un type d'évènement particulier :

1,5,9 : naissance d'un enfant, sans partenaire

16,20,24 : naissance d'un enfant, avec partenaire

2,6,10,13 : formation d'une union

15,18,22,26 : dissolution d'une union

4,8,12 : départ d'un enfant, mère célibataire

19,23,25 : départ d'un enfant, couple

3,7,11,14,17,21,25,28 : décès de la femme

## 5.2. Données

Le modèle nécessite des taux d'occurrence-exposition pour des groupes quinquennaux et pour tous les événements mentionnés au tableau 5.1. La Norvège est l'un des rares pays pour lesquels la quasi-totalité des données nécessaires existe et l'étude s'appuie donc fortement sur ces données, connues pour être de bonne qualité<sup>4</sup>.

4. Le projet initial était de réaliser des analyses comparables pour plusieurs pays d'Europe ayant des modèles de fécondité très différents. Deux pays ont été choisis pour chacune des quatre régions: la Suède et la Norvège pour représenter l'Europe du Nord; la Pologne et la Hongrie pour représenter l'Europe orientale; l'Allemagne et la France pour représenter l'Europe occidentale et l'Espagne et l'Italie pour représenter l'Europe du Sud. Cependant, le type de données nécessaires n'est recueilli régulièrement par les organismes de statistiques dans aucun de ces pays ni dans aucun autre. Le projet de l'Enquête sur la famille et la fécondité (FFS) mené par le Groupe des activités pour la population de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe entre 1988 et 1999, auquel chacun des huit pays mentionnés ci-dessus a participé, a procuré le type de données nécessaires. Toutefois, un examen préliminaire des chiffres pour la Norvège et la Suède a montré que la taille des échantillons du FFS (allant de 2 944 femmes pour la France à 5 976 femmes pour l'Allemagne, 4 019 femmes en Norvège et 3 318 femmes en Suède) était trop petite pour qu'il soit possible de dégager des modèles significatifs de la fécondité en répartissant les femmes en quatre catégories de parité (0 à 3 et plus) et deux catégories d'unions (avec et sans partenaire), outre leur répartition entre les sept groupes d'âges quinquennaux.

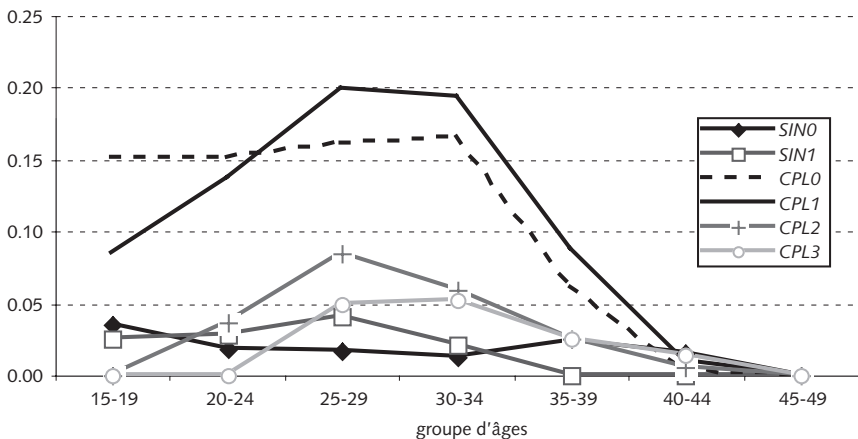


Le modèle a besoin de données sur les naissances, sur la formation et la dissolution des unions, sur le départ des enfants qui quittent le foyer parental et sur la mortalité, par situation familiale.

### Fécondité

Le « dossier Femmes » et le « dossier Ménages », construits l'un et l'autre par l'institut de statistiques de Norvège, sont tous deux d'excellentes sources de données sur la fécondité. Le premier contient des données d'état civil de haute qualité sur les naissances de nouveau-nés vivants pour chaque femme ayant vécu en Norvège à partir de 1964 (voir Brunborg et Kravdal [1986]). Le second contient des renseignements provenant d'un échantillon aléatoire de 10 000 ménages (28 400 personnes) tiré du recensement de la population et du logement en Norvège de 1990. Il a fourni les données d'entrée pour une projection des ménages pour la Norvège après de très nombreux contrôles de la qualité et de multiples opérations de correction (Keilman et Brunborg, 1995). Au moyen du numéro personnel d'identification attribué à chaque personne résidant en Norvège, les femmes figurant dans le dossier Femmes nées dans les années 1940-1977 ont été rapprochées des femmes figurant dans le dossier Femmes qui ont donné naissance à un enfant en 1990 et des femmes qui ne l'ont pas fait. On a pu calculer ainsi des taux d'occurrence-exposition répartis par groupes d'âges quinquennaux, par parité et par situation familiale. Malgré les grands nombres traités, un lissage a été nécessaire en raison de la petite taille de certains groupes. Le graphique 5.1 illustre ces taux pour les principaux groupes.

**Graphique 5.1. – Taux de fécondité d'après la situation familiale et l'âge de la mère**

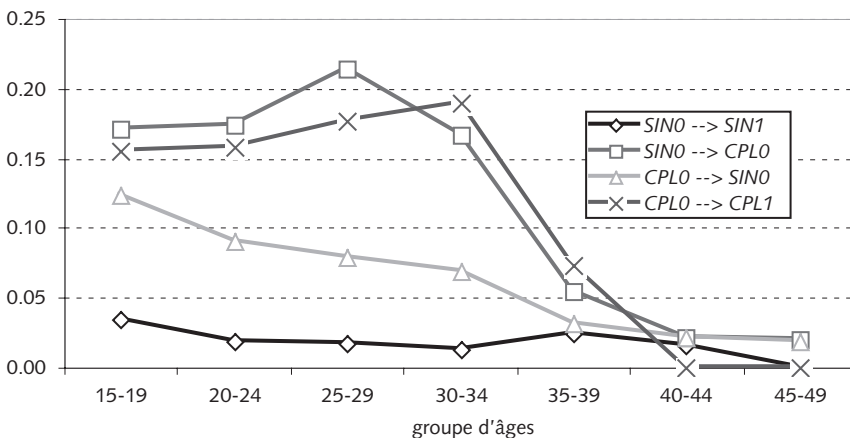


On notera les taux élevés de jeunes femmes sans enfant (par exemple le groupe d'âges de 15 à 19 ans) qui vivent avec un partenaire (CPL0) : le très petit nombre de femmes qui sont entrées dans cette situation familiale à un âge aussi jeune l'ont probablement fait parce qu'une naissance était attendue ou prévue.

*Départ du foyer parental et formation et dissolution des unions*

La projection des ménages mentionnée plus haut a fourni aussi des données sur le départ du foyer parental et la formation et la dissolution des unions. Ces données proviennent de l'enquête de 1988 sur la famille et la fécondité en Norvège. Une description approfondie du traitement de ces données et des contrôles de qualité nécessaires figure dans Keilman et Brunborg (1995, p. 26 à 35). Comme les données d'entrée pour la projection des ménages distinguaient entre les couples mariés et les couples en cohabitation, il a fallu procéder à une agrégation. Les graphiques 5.2 à 5.4 illustrent un certain nombre de taux obtenus ainsi.

**Graphique 5.2. – Taux de sortie pour les femmes se trouvant dans les situations familiales SINO et CPL0**

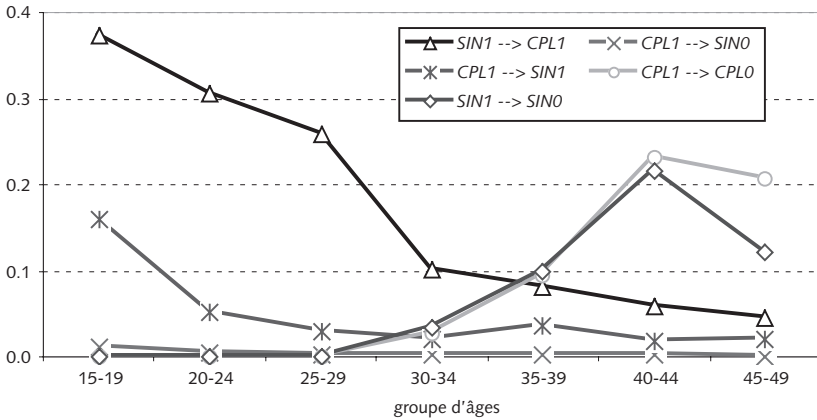


Les taux pour les événements SINO → SIN1 et CPL0 → CPL1 du graphique 5.2 représentent respectivement les taux de fécondité pour les femmes célibataires et pour les femmes vivant avec un partenaire. Ces taux sont les mêmes que ceux du graphique 5.1. La propension des femmes célibataires sans enfant à vivre en couple (SINO → CPL0) est très forte aux âges de 30 à 34 ans. Les taux de dissolution d'une union lorsqu'il n'y a pas d'enfant résident dans la famille (CPL0 → SINO) s'abaissent régulièrement au cours de l'existence.

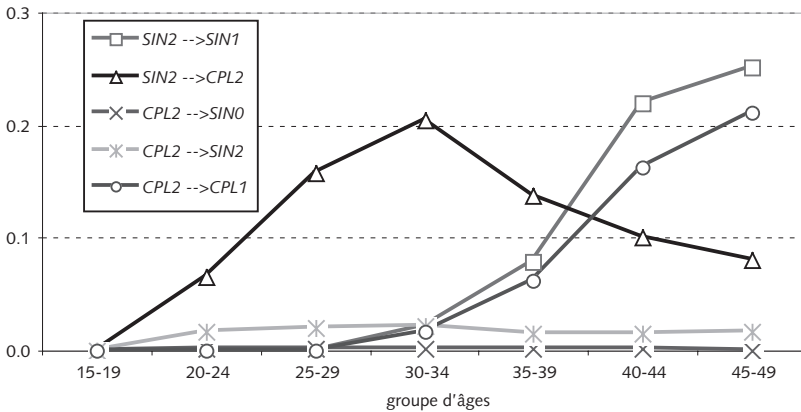
Les femmes célibataires ayant un enfant ont une forte propension à vivre avec un partenaire (SIN1 → CPL1), comme le montre le graphique 5.3.

Quand le couple se sépare ou divorce, l'enfant reste avec la mère dans la grande majorité des cas. En effet, la courbe CPL1 → SIN1 atteint des valeurs beaucoup plus forte que la courbe CPL1 → SIN0. Les formules CPL1 → CPO0 et SIN1 → SIN0 représentent le départ d'un enfant du foyer parental.

**Graphique 5.3. – Taux de sortie des femmes se trouvant dans les situations familiales SIN1 et CPL1**



**Graphique 5.4. – Taux de sortie des femmes se trouvant dans les situations familiales SIN2 et CPL2**



Les femmes qui ont deux enfants résidents tendent beaucoup plus souvent à former une famille avec un partenaire (quand elles sont célibataires: SIN2 → CPL2) qu'à se séparer d'un partenaire (quand elles sont dans une union: CPL2 → SIN2), même aux âges avancés. À ces âges, le départ de l'un des deux enfants résidents est numériquement l'événement le plus important.

### *Mortalité suivant la situation familiale*

Il n'existe pas de données norvégiennes sur la mortalité selon le type de famille dans laquelle les personnes vivent. L'étude utilise donc la situation conjugale comme une valeur représentative de la situation familiale et suppose qu'à chaque âge, les taux de mortalité i) pour les femmes qui vivent seules et pour les mères célibataires sont les mêmes que les taux pour les femmes non mariées et ii) pour les femmes en cohabitation sont une moyenne simple des taux de mortalité des femmes mariées et des femmes non mariées. L'hypothèse i) procure les taux de mortalité pour les femmes sans partenaire (famille du type SINx). Les taux de décès pour les femmes avec un partenaire (CPLx) ont été calculés comme une moyenne pondérée des taux pour les femmes en cohabitation et des femmes mariées, en utilisant comme masse de pondération la proportion des femmes dans ces deux groupes de « situation de partenariat » d'après le dossier Ménages. Comme les risques de décès pour les femmes jusqu'à l'âge de 50 ans sont très bas (les taux les plus élevés sont ceux des femmes célibataires: 4 pour 1000), les hypothèses concernant la mortalité ne sont pas fondamentales.

Les données norvégiennes décrites ci-dessus ont servi de point de départ. Elles correspondent à la situation en Norvège à la fin des années 1980 pour ce qui concerne la maternité, la formation des unions et leur dissolution, le départ de la famille parentale et la mortalité. La série de données peut être interprétée comme une référence pour les calculs ultérieurs. Les taux de fécondité de référence ont été ajustés pour obtenir des modèles de fécondité qui puissent être considérés comme correspondant aux modèles en Norvège et dans les autres pays européens à l'heure actuelle<sup>5</sup>. La section ci-après décrit quatre types différents d'ajustements de la fécondité, correspondant chacun à un scénario de simulation supplémentaire.

### **5.3. Scénarios de la fécondité**

#### *Le scénario de référence*

Le scénario de référence se caractérise par un niveau relativement modeste d'infécondité (12 %) et un fort ICF par cohorte (une moyenne de 1,93 enfant par femme). Il correspond au modèle de fécondité observé en Norvège autour de 1990. Les quatre autres scénarios ne diffèrent du scénario de référence que par les caractéristiques de la maternité. Étant donné que la présente étude porte essentiellement sur les conséquences des changements de fécondité sur la dynamique familiale, la formation des unions et leur dissolution, le départ du foyer parental et la mortalité sont restés inchangés.

5. Il n'a pas été possible de mettre à jour les données norvégiennes car les chiffres sur les ménages provenant du recensement de 2001 ne sont pas encore disponibles.

### *30 % d'infécondité*

Ce modèle diffère du modèle de référence par le niveau élevé de l'infécondité: 30 %. Le changement consiste à réduire de 52 % tous les taux de fécondité de référence pour les femmes infécondes vivant avec un partenaire (femmes de la catégorie CPL0). Les autres taux de fécondité, y compris les taux de premières naissances pour les femmes qui vivent seules (SINO), conservent leur valeur de référence. L'idée est que l'infécondité volontaire, c'est-à-dire celle des femmes de la catégorie CPL0, augmente par rapport au scénario de référence. La fécondité involontaire, interprétée largement comme correspondant aux naissances qui se produisent parmi les femmes de la catégorie SINO, reste invariable. Du fait de ces ajustements, l'ICF par cohorte tombe à 1,48. Ce scénario correspondrait à une situation où beaucoup de femmes sont incapables de combiner la maternité avec une carrière hors du foyer, par exemple parce que les moyens pratiques (jardins d'enfants) ou les dispositions juridiques (congé payé parental d'une durée substantielle) sont insuffisants. De plus, les rôles de genre sont plutôt asymétriques suivant ce scénario.

### *Basse fécondité générale*

Si tous les taux de fécondité, ceux des femmes vivant avec un partenaire et ceux des femmes vivant sans partenaire, sont réduits de 30 %, la part des femmes infécondes à l'âge de 50 ans atteint 22 %. L'ICF par cohorte est alors de 1,46. La fécondité observée pour la période étudiée dans de nombreux pays d'Europe orientale se rapproche de ce modèle.

### *Scénario de l'enfant unique*

Dans ce scénario, nous supposons que les premiers enfants naissent conformément au scénario de référence mais qu'aucun autre enfant ne naît ensuite. Un certain nombre de femmes restent infécondes (15 %) et l'ICF par cohorte s'établit à 0,85. Inutile de dire qu'il s'agit d'un scénario purement imaginaire qui est inclus essentiellement à des fins d'analyse.

### *Fécondité au niveau du remplacement des générations*

La fécondité au niveau du remplacement des générations est obtenue par une augmentation générale de 10 % des taux de fécondité de référence. Il en résulte que 9 % des femmes seraient infécondes à l'âge de 50 ans et que l'ICF par cohorte s'établirait à 2,07 enfants par femme, en moyenne. Rien n'indique clairement que les pays européens se rapprochent du niveau de remplacement en partant de leurs niveaux de fécondité actuellement bas. Cependant, les États-Unis pourraient servir d'exemple, ayant un ICF égal à 2,1 % pour la période étudiée (Sardon, 2002).

En résumé, l'infécondité à l'âge de 50 ans varie entre 9 %, dans le scénario de fécondité au niveau du remplacement des générations et à 30 % dans le scénario d'infécondité à 30 %. Cette fourchette recouvre largement la situation empirique décrite par Prioux (2002). Cet auteur a constaté, pour les femmes de 16 pays européens nées entre 1930 et 1960, un niveau d'infécondité allant de 7 à 23 %. Les données de Prioux pour les cohortes nées vers 1960 décrivent la situation à l'âge de 40 ans, ce qui signifie que ces chiffres élevés pourraient surestimer de 1 à 2 points le pourcentage d'infécondité à l'âge de 50 ans. Le scénario d'infécondité à 30 % paraît donc être assez extrême, bien qu'il ne soit pas totalement impossible : Dorbritz (1992) indique que 27 % des femmes allemandes nées en 1901 ont été infécondes, notamment à cause du déficit en hommes causé par la première guerre mondiale et des hauts niveaux de chômage de la fin des années 1920 et du début des années 1930. Parmi les six scénarios étudiés, le scénario de basse fécondité générale vient au second rang pour l'infécondité, fixée à un niveau raisonnable de 22 %.

En laissant de côté le scénario de l'enfant unique et son ICF par cohorte de 0,85, l'ICF par cohorte pour les autres scénarios varie entre 1,46 enfant par femme dans le scénario de basse fécondité générale et 2,07 enfants par femme dans le scénario du remplacement. Dans ce sens, les différents scénarios envisagés recouvrent bien les niveaux observés de la fécondité par cohorte pour les femmes européennes nées au début des années 1960. À quelques exceptions près, les niveaux observés vont de 1,5 à 2,1 enfants par femme, la France, la Norvège, la Pologne, la Roumanie et la République slovaque ayant des niveaux élevés (2,0-2,1) et l'Italie et l'Espagne, des faibles niveaux (1,5-1,6)<sup>6</sup> (Conseil de l'Europe, 2001, Tableau T3.7; voir également Frejka et Calot, 2001). Le niveau moyen pour l'Union européenne est de 1,7.

Le tableau 5.2 récapitule les indicateurs conjoncturels de la fécondité dans chaque scénario.

**Tableau 5.2. – Indicateurs conjoncturels de la fécondité pour les cinq scénarios**

	Taux d'accroissement de la parité				Nombre d'enfants par femme	Nombre d'enfants par mère
	a0	a1	a2	a3+		
Référence	0,88	0,77	0,39	0,27	1,93	2,19
30% d'infécondité	0,70	0,74	0,38	0,27	1,48	2,12
Fécondité générale basse	0,78	0,65	0,28	0,20	1,46	1,87
Enfant unique	0,85	-	-	-	0,85	1
Remplacement	0,90	0,81	0,43	0,29	2,07	2,29

6. L'Islande (2,5) et l'Irlande (2,4) font exception au modèle général.

	Distribution des femmes suivant le nombre d'enfants nés à un moment quelconque					Part des enfants nés de mère célibataire
	0	1	2	3	4+	
Référence	0,12	0,20	0,42	0,19	0,07	0,12
30% d'infécondité	0,30	0,18	0,32	0,14	0,05	0,17
Fécondité générale basse	0,22	0,28	0,36	0,11	0,03	0,12
Enfant unique	0,15	0,85	0	0	0	0,21
Remplacement	0,10	0,18	0,42	0,22	0,09	0,12

Chaque indicateur exprime, à sa manière, le niveau de fécondité des femmes à l'âge de 50 ans. Les contrastes les plus forts apparaissent, comme il fallait s'y attendre, entre le scénario de l'enfant unique et le scénario du remplacement des générations. Les taux d'accroissement de la parité qui figurent dans la partie supérieure du tableau rendent compte de la probabilité, pour une femme ayant un certain nombre d'enfants, de donner naissance à au moins un enfant supplémentaire. Ainsi, la colonne a2 nous indique que les femmes qui ont déjà eu deux enfants ont une probabilité d'avoir un enfant supplémentaire qui varie entre 28 % dans le scénario de basse fécondité générale et 43 % dans le scénario du remplacement des générations (en ne faisant pas apparaître de taux a2 pour le scénario de l'enfant unique qui, alors, n'existe pas, par hypothèse). On observera que les familles nombreuses, c'est-à-dire les femmes ayant quatre enfants ou davantage, sont une exception, même dans le scénario du remplacement des générations : cette situation ne touche que 9 % des femmes (voir la partie inférieure du tableau). En moyenne, ces femmes ont eu 4,4 enfants.

La partie inférieure du tableau indique la part des naissances chez les mères célibataires, qui va de 12 % dans le scénario de référence, le scénario de basse fécondité générale et le scénario du remplacement des générations, à 17 % dans le scénario d'infécondité à 30 % et à 21 % dans le scénario de l'enfant unique. On notera que cette proportion est différente de la part des naissances hors mariage qui figure souvent dans les statistiques officielles sur la fécondité. En effet, cette dernière part comprend aussi les naissances chez les femmes non mariées vivant dans une union consensuelle. Tel n'est pas le cas pour les naissances chez les mères célibataires dans le modèle ici commenté qui ne concernent que les femmes ne vivant pas dans une union (au moment de la naissance de l'enfant).

Certaines indications tendent à montrer que la proportion des naissances qui se produisent en dehors d'une union se situe approximativement autour de 10 % dans les pays européens. Le Goff (2002) présente les chiffres provenant du FFS pour la France et l'Allemagne de l'Ouest. Il constate

qu'entre 6 et 11 % des femmes françaises (cohortes nées entre 1944 et 1969) et entre 7 et 11 % des femmes d'Allemagne de l'Ouest (cohortes nées entre 1952 et 1966) qui ont donné naissance à un enfant à un moment quelconque n'étaient pas dans une union à la date de la naissance de leur premier enfant. Kiernan (1999) a analysé les données du FFS sur les premières naissances dans huit pays européens ainsi que les chiffres provenant du panel des ménages britanniques. Elle a constaté qu'entre 5 % (Espagne et Italie) et 20 % (Autriche) de toutes les femmes âgées de 20 à 45 ans avaient eu leur premier enfant avant d'avoir formé une union. La proportion la plus forte était ensuite celle de la Norvège (12 %), qui précédait la Suède (7 %), l'Allemagne de l'Ouest<sup>7</sup> (10 %), la France et la Grande-Bretagne (9 % dans ces deux pays)<sup>8</sup>. Les résultats obtenus par Kiernan ne sont pas directement comparables à ceux du tableau 5.2 pour quatre raisons: i) l'auteur a limité son analyse aux premières naissances ; ii) avant toute union ; iii) parmi les femmes âgées de 20 à 45 ans ; iv) calculant en pourcentage de toutes les femmes. Le résultat donné par le modèle de simulation est tel qu'il est possible de rendre compte des éléments i), iii) et iv). Le tableau de la situation familiale de référence pour toute la durée d'existence, à partir d'un groupe de 100 000 femmes célibataires âgées de 15 ans, indique 7 364 naissances parmi les femmes âgées de 20 à 45 ans dans la situation familiale SINO et 53 678 naissances parmi les femmes âgées de 20 à 45 ans dans la situation CPL0. Comme une femme équivaut à une première naissance, la proportion des femmes qui ont donné naissance à un premier enfant en dehors de toute union entre les âges de 20 et de 45 ans est de  $7\,364 / (53\,678 + 7\,364) = 12,1\%$ , soit un chiffre semblable à l'estimation de Kiernan pour la Norvège<sup>9</sup>.

Les indicateurs du calendrier de la maternité, c'est-à-dire de l'âge auquel les enfants des différents rangs de naissance naissent en moyenne, se révèlent assez stables dans les différents scénarios. L'âge moyen à la naissance des enfants, indépendamment du rang de naissance et de la situation familiale, est de 29,7-30,1 ans. Pour les femmes vivant avec un partenaire, les âges moyens sont de 27,6-28,9 ans pour les premières naissances, 30,7-31,6 ans pour les secondes naissances et 33,3-33,9 pour les troisièmes naissances. La relative stabilité de ces âges moyens découle directement du fait que, dans la construction d'un scénario donné, les taux de fécondité par âge pour tous les

7. Femmes âgées de 20 à 39 ans.

8. On notera que les résultats de Le Goff, comme ceux de Kiernan (sauf dans le cas de la Grande-Bretagne), se fondent sur les données du FFS qui a recueilli la chronologie des naissances et celle des unions. L'enregistrement d'une naissance comme s'étant produite dans une union ou hors d'une union dépend alors des dates recueillies pour la naissance et pour le commencement de l'union concernées. Nous devons tenir compte du fait que le commencement d'une union ne peut pas toujours être situé très précisément dans le temps, que ce soit par un défaut de mémoire ou parce que l'événement lui-même n'est pas bien défini.

9. Ce chiffre est identique à celui du tableau 5.2 par pure coïncidence.



âges ont été ajustés généralement à l'aide du même facteur. Le scénario de l'enfant unique fait exception à ce modèle stable, l'âge moyen à la (première) naissance étant égal à 26,7 ans.

L'étude ne présente pas de *scénarios distincts pour le calendrier* des naissances. Les naissances sont reportées à plus tard par les générations successives de femmes en Europe du Nord, en Europe occidentale et en Europe du Sud. Cette tendance a commencé pour les femmes nées autour de 1945 dans la plupart des pays d'Europe du Nord et d'Europe occidentale, suivies par les générations nées une dizaine d'années plus tard en Europe du Sud et en Irlande (Conseil de l'Europe, 2001). Plusieurs auteurs ont mis en évidence le fait que le report décidé aux âges jeunes ne sera rattrapé que partiellement aux âges plus avancés (Lesthaege et Moors, 2001; Kohler *et al.*, 2002); « plus tard veut dire moins ». Dans la mesure où le report des naissances à plus tard entraîne une diminution du nombre des naissances, les scénarios présentés plus haut incorporent cet effet. Il a donc été possible d'identifier l'effet produit isolément par le report. Un scénario d'essai a été construit, suivant lequel le niveau de référence de 1,93 nouveau-nés vivants par femme se maintient. Simultanément, les taux de fécondité par âge pour les groupes d'âges de 15 à 19 ans, de 20 à 24 et de 25 à 29 ans ont été diminués respectivement de 25 %, de 15 % et de 5 %, tandis que les taux de fécondité pour les groupes d'âges de 30 à 34 ans, de 35 à 39 ans et de 40 à 44 ans étaient augmentés de 5 %, 15 % et 25 %. Il en est résulté un âge moyen à la naissance des enfants égal à 30,6 ans (proche, par conséquent, de l'âge moyen pour les Néerlandaises nées en 1965, qui est de 30 ans (voir Conseil de l'Europe, 2001, Graphique G3.6), soit près d'une année entière de plus que dans le scénario de référence (29,7 ans)). Les effets sur la taille et la structure de la famille étaient généralement limités.

## 5.4. Résultats de la simulation

### 5.4.1. Scénario de référence

Pour chaque scénario, une table de vie multidimensionnelle a été calculée pour les femmes âgées de 15 ans à 50 ans, en retraçant les changements de la situation familiale de ces femmes. Les calculs ont été faits à l'aide du programme PC LIPRO<sup>10</sup> (version 4.0 écrite par Evert van Imhoff)<sup>11</sup>.

---

10. L'étude ici présentée utilise la spécification exponentielle du modèle et suppose des groupes d'âges quinquennaux.

11. Les lecteurs intéressés trouveront des informations détaillées sur ce programme facile à utiliser qui est particulièrement bien adapté pour simuler la dynamique de la famille et du ménage à l'adresse <http://www.nidi.nl/prj70101.html>. Le site Web contient aussi un lien vers un dossier PDF où se trouve le texte du livre du LIPRO (Van Imhoff et Keilman, 1991), présentant une documentation complète sur le modèle et le programme.

Cette étude présente d'abord les résultats détaillés du scénario de référence de manière à illustrer la structure générale du tableau sur la situation familiale au cours de la vie. Les résultats de ce tableau peuvent être résumés par un certain nombre d'indicateurs qui décrivent la taille et la structure des familles dans lesquels les femmes vivent et les changements de cette taille et de cette structure au cours de l'existence de ces femmes. Pour les quatre autres scénarios, l'étude se borne à quelques indicateurs sommaires. En cas de besoin, la distinction est faite entre la définition utilisée pour les recensements et la définition sociologique de la famille.

Le tableau 5.3 reproduit le tableau de la situation familiale au cours de la vie pour les femmes selon le scénario de référence.

**Tableau 5.3. – Tableau de la situation familiale au cours de la vie ; scénario de référence**

	Situation familiale de la femme								
Âge	SIN0	SIN1	SIN2	SIN3	CPL0	CPL1	CPL2	CPL3	TOTAL
15 ans	100000	0	0	0	0	0	0	0	100000
20 ans	44736	7766	589	0	28160	15597	2948	0	99796
25 ans	24737	5683	984	922	24232	25179	15798	2053	99588
30 ans	12687	3772	2422	1037	17641	21195	28413	12229	99395
35 ans	9050	3687	2927	1173	11975	15634	33140	21502	99090
40 ans	10172	4781	2778	3157	15314	14294	27264	20830	98592
45 ans	15082	3998	2245	1599	30888	13850	16584	13623	97868
50 ans	19278	4311	1591	411	43360	13358	10541	3944	96793

À l'âge de 15 ans, 100 000 femmes partent de la situation SIN0. Beaucoup d'entre elles (44,7 %) sont toujours dans la même situation à 20 ans mais 28,2 % vivent avec un partenaire et n'ont toujours pas d'enfant (CPL0). Pour certaines femmes, l'intervalle de cinq ans est suffisamment long pour qu'elles donnent naissance à un enfant et rencontrent un partenaire avec lequel elles vivent. De ce fait, 15,6 % sont dans la catégorie CPL1 à l'âge

de 20 ans. Le tableau ne peut pas nous dire lequel de ces deux événements (naissance d'un enfant ou formation d'une union) s'est produit le premier. En général, le tableau donne le résultat net des divers événements familiaux survenus dans les intervalles quinquennaux. Ainsi, un certain nombre des 7 766 femmes qui sont mères célibataires à l'âge de 20 ans ont eu un enfant alors qu'elles étaient célibataires (c'est-à-dire dans la situation SINO), tandis que les autres ont eu un enfant alors qu'elles étaient mariées ou en cohabitation mais l'union a ensuite été dissoute. Il est clair qu'il n'est guère probable que beaucoup de femmes aient vécu des événements multiples durant les intervalles quinquennaux.

Comment la situation familiale de ces femmes évolue-t-elle entre les âges de 15 et 50 ans? Tout d'abord, il faut constater que la mortalité réduit la taille initiale de la cohorte de près de 4 % (voir la colonne « TOTAL »). Le nombre des femmes vivant seules (SINO) diminue d'abord fortement et tombe à 9 % de la taille initiale de la cohorte à l'âge de 35 ans. Cette variation résulte à la fois de la maternité et de la formation des unions. Ensuite, il augmente de nouveau, essentiellement sous l'effet de deux types d'événements. Premièrement, certains couples sans enfant (c'est-à-dire sans enfant résident) se séparent. Deuxièmement, le dernier enfant quitte la mère célibataire (SIN1), qui entre alors dans la catégorie SINO. (Un troisième événement, beaucoup moins fréquent que les deux précédents, est le décès du partenaire d'une femme qui est elle-même dans la situation CPL0.) En conséquence, 19,3 % des femmes vivent seules à l'âge de 50 ans.

D'une manière générale, les autres situations familiales évoluent régulièrement au cours de l'existence, passant d'une phase initiale de croissance due aux maternités et (pour les femmes sans partenaire) à la formation des unions, à une réduction résultant du départ des adolescents du foyer parental et (pour les femmes qui vivent avec un partenaire) de la dissolution des unions. Deux catégories font cependant exception à ce mode d'évolution générale: les situations familiales CPL0 et SIN1.

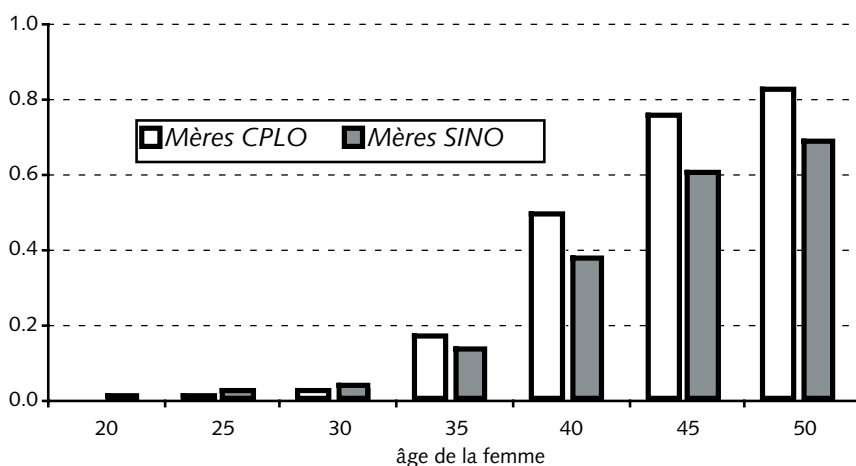
Les femmes qui vivent avec un partenaire sans enfant (CPL0) suivent une évolution non monotone sur la durée de leur existence. Les chiffres dans ce groupe peuvent augmenter à la suite de deux types d'événements: i) une femme SINO trouve un partenaire ou ii) le dernier enfant d'une femme CPL1 quitte le foyer parental. Simultanément, le nombre de femmes CPL0 peut diminuer à cause de trois autres types d'événements: iii) la femme donne naissance à un enfant, iv) le couple se sépare ou v) le partenaire de la femme décède. Ces cinq types d'événement se produisent tous au cours de l'existence mais avec une intensité variable. Entre les âges de 15 et 20 ans, la

formation d'une union (événement i) prédomine. De l'âge de 20 ans à l'âge de 35 ans, l'effet combiné des maternités (événement iii) et des séparations/divorces (événement iv) est numériquement plus important (Le décès du partenaire a très peu d'effet à ces âges). Cependant, entre les âges de 35 ans et de 50 ans, les enfants commencent à quitter le foyer parental (événement ii) ce qui conduit 43,4 % des femmes à vivre avec un partenaire sans enfant à l'âge de 50 ans.

Le nombre des mères célibataires ayant un enfant résident (SIN1) fluctue également entre les âges de 15 ans et de 50 ans. Initialement, il augmente parce que les femmes qui ne vivent pas avec un partenaire donnent naissance à des enfants. Cependant, beaucoup de ces femmes trouvent ensuite un partenaire et le nombre d'entre elles qui sont dans la situation SIN1 diminue (La naissance d'un second enfant pour les mères SIN1 provoque aussi une réduction). Ensuite, les chiffres augmentent provisoirement entre les âges de 35 et 40 ans parce que les couples ayant un enfant se séparent. Entre les âges de 40 et 45 ans, l'effet de ce dernier événement est numériquement moins important que celui du départ du foyer du (dernier) enfant vivant avec sa mère et les chiffres diminuent à nouveau.

Les femmes des catégories SIN0 et CPL0 peuvent se diviser en deux groupes : celles qui n'ont jamais eu d'enfant et les mères dont le dernier enfant a quitté la famille. De façon tout à fait prévisible, la proportion des mères appartenant à ces deux groupes augmente rapidement au cours de l'existence (voir le graphique 5.5).

**Graphique 5.5. – Part des mères parmi les femmes SIN0 et CPL0**



Jusqu'à 30 ans, quasiment toutes les femmes qui vivent seules (SINO) ou seules avec un partenaire (CPL0) n'ont jamais eu d'enfant. À l'âge de 50 ans, cependant, les femmes dans cette situation sont minoritaires dans les catégories SINO et CPL0, puisque 69 % (SINO) et 82 % (CPL0) sont des mères dont le dernier enfant a quitté la famille.

La dynamique familiale des femmes observée dans le tableau 5.3 peut se résumer au moyen de quelques indicateurs de la famille. Si l'on adopte la définition de la famille utilisée dans les recensements, chaque femme vivante constitue une famille, sauf les femmes de la catégorie SINO, qui vivent dans un ménage unipersonnel. La définition sociologique de la famille exclut également les femmes de la catégorie CPL0. Les cadres A et B du tableau 5.4 fournissent les indicateurs suivants, calculés pour chaque âge.

La taille moyenne de la famille, calculée comme la part pondérée des femmes dans toutes les situations familiales à l'exception de SINO (définition des recensements) et de SINO et CPL0 (définition sociologique). Les pondérations sont égales à 2, 3 et 4,3 pour les femmes des catégories SIN1, SIN2 et SIN3 et égales à 3, 4 et 5,3 pour les femmes des catégories CPL1, CPL2 et CPL3<sup>12</sup>.

Le pourcentage de familles comprenant des enfants résidents, calculé comme le nombre de femmes entrant dans les catégories SIN1 à SIN3 et CPL1 à CPL3, c'est-à-dire comme le pourcentage de toutes les femmes vivantes, hormis les femmes de la catégorie SINO. D'après la définition sociologique de la famille, ce pourcentage est de 100 % par définition.

Le pourcentage de familles ayant deux enfants résidents ou plus, calculé de la même manière que l'indicateur ci-dessus mais seulement pour les femmes des catégories SIN2 et SIN3 et CPL2 et CPL3.

Le pourcentage de *familles* de mères célibataires, calculé comme le nombre de femmes se trouvant dans les situations familiales SIN1 à SIN3, c'est-à-dire comme le pourcentage de toutes les femmes vivantes hormis celles qui sont dans la situation SINO (définition des recensements) ou dans les situations SINO et CPL0 (définition sociologique).

---

12. À chaque âge des femmes, le nombre d'enfants résidents dans les familles de trois enfants ou plus a été estimé à 3,3. Ce chiffre s'appuie sur le fait que le nombre d'enfants *nés à un moment quelconque à l'âge de 50 ans* pour les femmes des catégories SIN3 et CPL3 est égal à 3,3. Pour les femmes jeunes, cette estimation est probablement trop élevée et elle est probablement trop basse pour les femmes âgées de 40 à 50 ans, sans que l'on puisse dire dans quelle mesure.

Le pourcentage de tous les *enfants* qui vivent dans une famille dont le chef de famille est une mère célibataire. Il est calculé de la même manière que le pourcentage des familles de mères célibataires mais en attribuant respectivement les pondérations 1, 2 et 3,3 au nombre de femmes qui sont dans les situations SIN1/CPL1, SIN2/CPL2 et SIN3/CPL3. Les femmes de la catégorie CPL0 ont été omises.

**Tableau 5.4. – Indicateurs de la famille, suivant l'âge des femmes; scénario de référence**

	Taille moyenne de la famille	Pourcentage de familles ayant des enfants	Pourcentage de familles d'au moins deux enfants	Pourcentage de familles de mères célibataires	Pourcentage d'enfants dans les familles de mères célibataires
Âge	<i>A. Définition de la famille utilisée dans les recensements</i>				
20 ans	2,40	48,9	6,4	15,2	29,4
25 ans	2,89	67,6	26,4	10,1	14,4
30 ans	3,39	79,3	50,0	8,5	9,6
35 ans	3,67	85,9	63,2	9,0	8,7
40 ans	3,55	81,2	57,8	12,0	13,1
45 ans	3,05	59,3	36,5	9,1	13,1
50 ans	2,56	40,3	18,1	7,6	16,1
Âge	<i>B. Définition sociologique de la famille</i>				
20 ans	2,82	100	13,2	31,1	29,4
25 ans	3,32	100	39,0	15,0	14,4
30 ans	3,78	100	63,9	10,5	9,2
35 ans	4,03	100	75,2	10,0	8,1
40 ans	4,02	100	73,9	14,7	13,1
45 ans	3,89	100	65,6	15,1	13,0
50 ans	3,46	100	48,3	18,5	15,7

Le tableau décrit une évolution assez régulière de la plupart des indicateurs au cours de l'existence des femmes. Les commentaires ci-dessous portent d'abord sur la partie A du tableau, qui utilise la définition de la famille dans les recensements, puis sur la partie B, fondé sur la définition sociologique.

#### *Partie A*

La taille moyenne de la famille plafonne à 3,7 à l'âge de 35 ans, puis tombe à 2,6 quand les femmes atteignent l'âge de 50 ans, illustrant l'élargissement et la réduction de la famille. Les pourcentages de familles avec enfants (que ce soit au moins un ou au moins deux) évoluent parallèle-

ment. Les pourcentages d'enfants vivant avec une mère célibataire sont élevés pour les mères âgées environ de 20 ans (29 %) et celles âgées environ de 50 ans (16 %) mais sensiblement moindres (9 à 10 %) pour les mères âgées de 30 à 39 ans. La situation de mère célibataire est relativement fréquente autour de l'âge de 20 ans (en raison des naissances chez les femmes vivant seules) et de l'âge de 40 ans (en raison des séparations ou des divorces). Les fluctuations de cet indicateur s'expliquent en grande partie par l'instabilité du nombre de mères célibataires ayant un enfant résident (SIN1), comme expliqué ci-dessus. On notera qu'à l'âge de 20 ans pour les femmes, près de 30 % de leurs enfants vivent dans une famille de mère célibataire. Cette forte proportion s'explique par le fait qu'avant l'âge de 20 ans, les naissances parmi les femmes célibataires sont relativement nombreuses, du moins par comparaison avec les autres âges. Pas moins de 38 % de toutes les naissances chez les femmes de moins de 20 ans se produisent quand ces femmes sont dans la situation SINO. Pour les intervalles d'âges de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, la proportion correspondante tombe rapidement à 7 % et 3 % respectivement.

Si nous comparons le pourcentage des familles ayant des enfants et la part des familles dont le chef de famille est une mère célibataire, nous constatons que la différence entre ces deux parts représente la part des familles composées d'un couple avec un ou plusieurs enfants résidents. Le tableau 5.4 montre qu'entre les âges de 25 et 45 ans, la majorité des femmes vit dans une famille de ce type : c'est le cas de plus des deux tiers entre les âges de 30 et 40 ans. Ces chiffres, qui décrivent la situation en Norvège autour de 1990, ne signalent aucune « disparition » de la famille traditionnelle, même si certaines des femmes de l'échantillon vivent en cohabitation avec un partenaire et non pas avec un conjoint. De même, en Suède en 1992, 71 % des femmes âgées de 33 ans vivaient avec un partenaire dans une relation du type du mariage et avec un ou plusieurs enfants (Granström, 1997). D'après Nikander (1998) la proportion correspondante était de 69 % pour les Finlandaises âgées de 30 à 34 ans en 1989. Pour les Danoises âgées de 30 à 34 ans en 1994, le chiffre est plus bas mais dépasse quand même la moitié (59 %, voir Carneiro et Knudsen, 2001).

### *Partie B*

La taille moyenne de la famille est évidemment plus grande si les enfants sont une condition nécessaire pour qu'un ménage constitue une « famille », comme dans le cas de la partie B, comparativement à la situation où un couple sans enfant peut constituer une famille, comme dans le cas de la partie A. L'écart entre les tailles moyennes de la famille suivant l'une et l'autre définition se creuse au fil de l'existence, passant de 0,4 personne pour les femmes âgées de 20 ans à 0,9 personne pour les femmes âgées de 50 ans.

La proportion des familles de mères célibataires évolue suivant une courbe en U entre les âges de 15 et 50 ans. Elle continue d'augmenter au-delà de l'âge de 40 ans en raison des séparations et des divorces parmi les couples ayant des enfants. Cette proportion ne tend pas en effet à diminuer (comme c'est le cas lorsqu'on utilise la définition des recensements) avec l'augmentation du nombre des couples sans enfant résident.

#### 5.4.2. Comparaison entre les différents scénarios

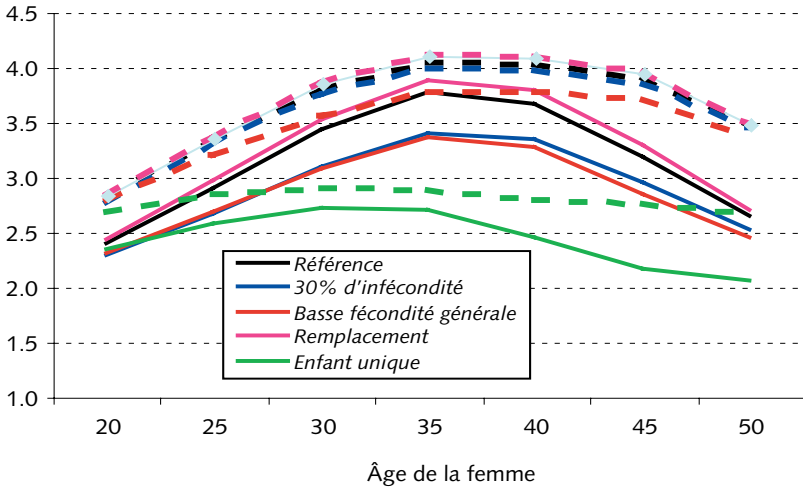
Les graphiques 5.6 à 5.10 résument les grandes caractéristiques de la dynamique familiale pour chacun des scénarios et suivant les deux définitions de la famille. Les courbes en trait plein représentent les indicateurs de la famille calculés suivant la définition utilisée dans les recensements et les courbes en tirets correspondent à la définition sociologique. Les chiffres correspondants figurent respectivement dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe. Ces tableaux indiquent aussi les valeurs moyennes de l'indicateur pour tous les âges, pour chaque indicateur et pour chaque scénario (voir la dernière colonne).

La stabilité des modèles d'un scénario à l'autre est tout à fait remarquable. À partir d'une définition donnée de la famille, la variation tout au long de l'existence est plus forte que la variation d'un scénario à l'autre. À peu près sans exception, le scénario du remplacement des générations et le scénario de l'enfant unique marquent les extrémités de la fourchette pour tous les âges, les autres scénarios se plaçant dans un ordre très régulier. C'est le cas pour la taille moyenne de la famille (Graphique 5.6), le pourcentage de familles avec enfant (Graphique 5.7) et le pourcentage de familles ayant deux enfants ou plus (Graphique 5.8). Si nous examinons, à partir du graphique 5.9, le pourcentage des familles de mères célibataires mesuré en appliquant la définition utilisée dans les recensements, nous constatons toujours que la fécondité au niveau du remplacement des générations donne généralement les pourcentages les plus élevés tout au long de l'existence parmi tous les scénarios envisagés. Cependant, le scénario de l'enfant unique fait apparaître d'abord des proportions très fortes aux âges allant jusqu'à 40 ans, le pourcentage tombant ensuite rapidement pour les femmes âgées de 40 à 49 ans. La baisse s'explique par le fait que les mères célibataires, qui ont toutes seulement un enfant dans ce scénario, deviennent rapidement un ménage unipersonnel quand leur enfant arrive à l'adolescence. Ce schéma d'évolution n'apparaît que si nous utilisons la définition des recensements (traits pleins au graphique 5.9). Si nous choisissons la définition sociologique (lignes en tirets au graphique 5.9), l'évolution est moins systématique.

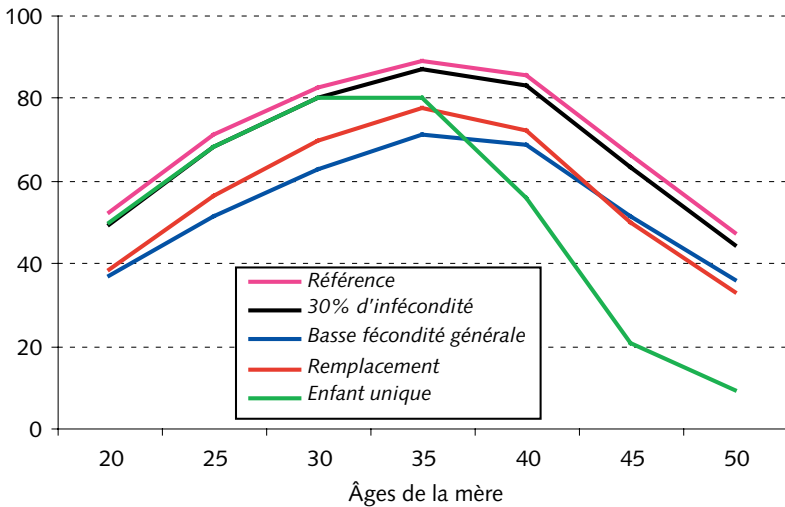


**Graphique 5.6. – Taille moyenne de la famille**

Note: traits pleins: définition de la famille dans les recensements; tirets: définition sociologique de la famille



**Graphique 5.7. – Pourcentage de familles sans enfant**

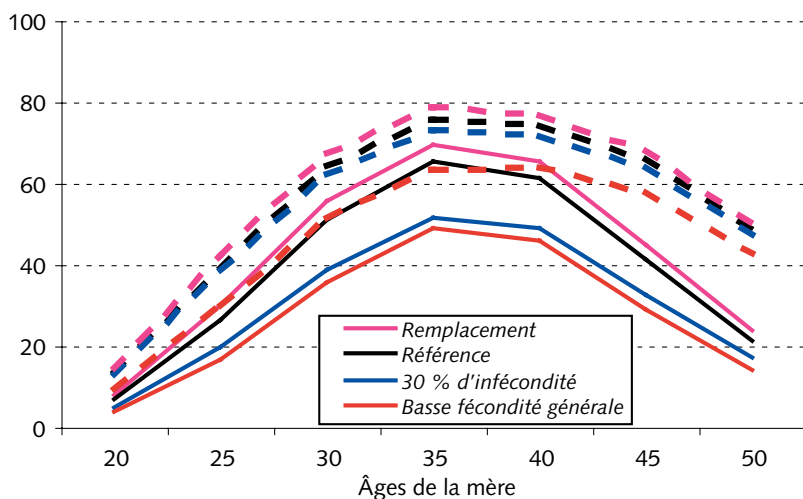


La constatation la plus frappante est que la part des familles de mères célibataires par rapport à la totalité des familles *augmente* entre les âges de 30 et 50 ans, contrairement à ce qui se passe si nous utilisons la définition des recensements. Cette discordance s'explique par le fait que, suivant la définition sociologique, le groupe des familles où les parents vivent en couple diminue plus rapidement que

celui des familles de mères célibataires. L'augmentation la plus forte apparaît dans le scénario de l'enfant unique. Pour les autres scénarios, les courbes sont très proches l'une de l'autre, aussi bien pour la définition des recensements que pour la définition sociologique.

### Graphique 5.8. – Pourcentage de familles ayant deux enfants ou plus

Note: traits pleins : définition de la famille pour les recensements; tirets : définition sociologique de la famille



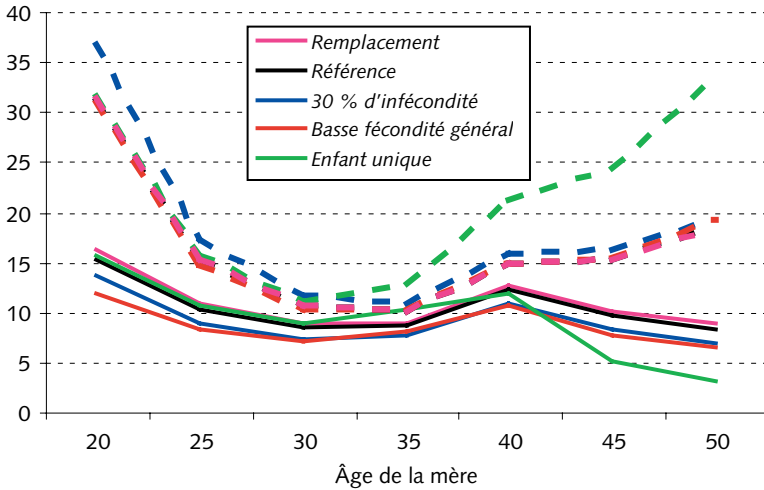
Pour tous les indicateurs, le scénario de l'enfant unique est le plus extrême, particulièrement pour les âges au-delà de 35 ans. Ce résultat ne doit pas surprendre puisque la maternité cesse après la naissance du premier enfant suivant ce scénario, tandis qu'elle continue pour de nombreuses femmes (65 à 81 %, voir le taux d'accroissement de la parité a1 au tableau 5.1) suivant les autres scénarios. On notera que la taille moyenne de la famille est quasiment constante dans le scénario de l'enfant unique, particulièrement si l'on utilise la définition sociologique (Graphique 5.6). La variation très modérée tout au long de l'existence dans ce cas (entre 2,7 et 2,9) tient seulement au fait que les familles de mères célibataires (qui ont, par définition, une taille de 2) reçoivent une pondération légèrement plus forte aux âges jeunes et aux âges avancés qu'aux âges intermédiaires, tandis que les familles dans lesquelles les parents vivent en couple (taille de la famille = 3) reçoivent la pondération la plus forte aux âges de 25 à 40 ans.

La section 5.4.1 montre que les catégories SINO et CPL0 comprennent deux sous-groupes très différents : les femmes qui n'ont jamais donné naissance à un enfant et les mères dont le dernier enfant a quitté la famille. Le graphique 5.5 montre que la proportion des mères entrant dans les catégories SINO et

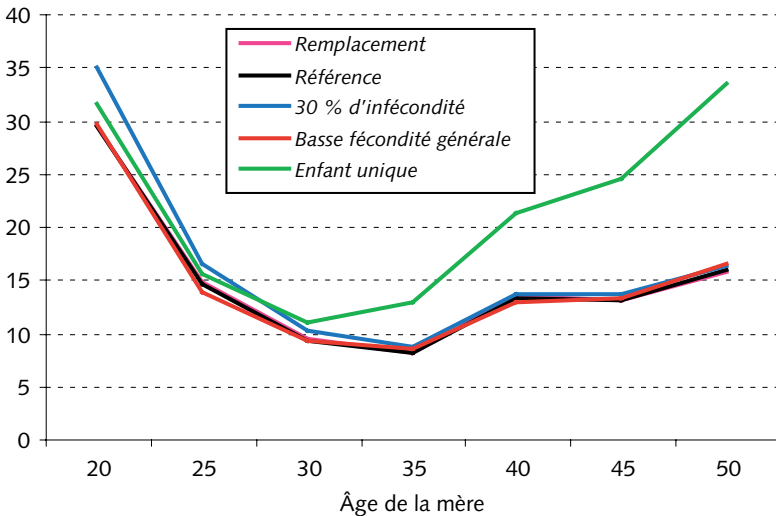
CPLO augmente régulièrement au cours de la vie, suivant le scénario de référence. Le tableau 5.5 facilite la comparaison des proportions de mères parmi les femmes des catégories SINO et CPLO suivant les différents scénarios. Les chiffres correspondent uniquement à l'âge de 50 ans pour les femmes de l'échantillon.

**Graphique 5.9. – Pourcentage de familles de mères célibataires**

Note: traits pleins: définition de la famille pour les recensements; tirets: définition sociologique de la famille



**Graphique 5.10. – Pourcentage d'enfants vivant dans une famille de mère célibataire**



**Tableau 5.5. – Pourcentage de mères parmi les femmes des catégories SINO et CPL0 à l'âge de 50 ans**

	SINO	CPL0
	%	
Référence	68,6	82,3
30% d'infécondité	50,2	61,7
Enfant unique	78,6	87,8
Fécondité générale basse	58,1	72,8
Remplacement	71,3	84,4

D'après le tableau 5.5, au moins la moitié des femmes qui n'ont pas d'enfant résident dans leur ménage à l'âge de 50 ans ne sont pas infécondes, alors que le chiffre obtenu suivant le scénario de 30 % d'infécondité indique que cette situation est celle d'à peine 50 % des femmes qui vivent seules (SINO). Dans la plupart des autres cas, les mères sans enfant résident représentent entre les deux tiers et les quatre cinquièmes des femmes sans enfant résident. Il est clair que des niveaux élevés d'infécondité coïncident avec des proportions basses de femmes ayant donné naissance à un enfant à un moment quelconque dans les deux catégories mentionnées au tableau 5.5.

Les paragraphes qui suivent examinent les conséquences, pour la dynamique familiale, de trois aspects d'une faible fécondité : l'augmentation de l'infécondité, une baisse générale des taux de fécondité et une situation où les femmes limitent leur descendance à un enfant au plus.

#### *Augmentation de l'infécondité*

Il est possible d'analyser les conséquences de l'augmentation de l'infécondité en comparant les résultats du scénario de 30 % d'infécondité à ceux du scénario de référence. Ces scénarios supposent respectivement 30 % et 11 % de femmes infécondes à l'âge de 50 ans. Il convient de rappeler que seuls les taux de fécondité pour les femmes sans enfant vivant avec un partenaire (CPL0) varient entre ces deux scénarios. Tous les autres taux de fécondité, y compris ceux des femmes sans enfant qui vivent seules (SINO), sont identiques dans les deux scénarios.

Parmi les cinq indicateurs sommaires illustrés par les graphiques 5.6 à 5.10, la taille moyenne de la famille, le pourcentage de familles sans enfant (définition des recensements) et la part des familles ayant deux enfants ou plus diminuent tous à mesure que les niveaux d'infécondité s'élèvent. Autrement dit, quand davantage de femmes sont sans enfant, les familles sont en

moyenne plus petites et moins de familles ont des enfants résidents. Ce résultat n'a rien d'inattendu et l'effet se vérifie à tous les âges des femmes. En revanche, l'effet de l'augmentation de l'infécondité sur les deux autres indicateurs est relativement surprenant. Il diffère selon la définition de la famille. Premièrement, si l'on utilise la définition des recensements, l'*augmentation* de l'infécondité tend à s'accompagner d'une *diminution* des familles de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles), tout en provoquant une *augmentation* de la proportion d'enfants qui vivent avec une mère célibataire (par rapport à l'ensemble des enfants). Ce résultat peut s'expliquer comme suit. Comme l'infécondité augmente, les familles composées d'un couple et d'un enfant deviennent moins nombreuses, toutes choses restant égales par ailleurs. Par conséquent, le comportement restant inchangé en matière de séparation/divorce, le nombre des mères célibataires diminue (et celui des femmes qui vivent seules augmente). Simultanément, la réduction du nombre des couples avec enfant fait augmenter la proportion des enfants vivant avec une mère célibataire par rapport à l'ensemble des enfants. L'effet est beaucoup plus marqué pour les jeunes mères que pour les mères âgées de 30 ans ou plus car l'infécondité (c'est-à-dire l'absence d'une première naissance) est plus importante aux âges jeunes<sup>13</sup>. On notera que la corrélation positive entre l'infécondité et le nombre d'enfants vivant avec une mère seule ne concerne que les nombres *relatifs* de ces enfants et non pas les nombres *absolus*. Quand l'infécondité augmente, *moins* d'enfants vivent avec une mère célibataire. Par exemple, suivant le scénario de 30 % d'infécondité, le nombre d'enfants vivant avec une mère célibataire est de 13 à 22 % plus faible que suivant le scénario de référence (les chiffres ne sont pas mentionnés ici).

Deuxièmement, suivant la définition sociologique de la famille, un niveau plus élevé d'infécondité entraîne à la fois une augmentation de la proportion de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles) et une augmentation de la proportion d'enfants vivant avec une mère célibataire (par rapport à l'ensemble des enfants). L'explication de l'augmentation de la proportion d'enfants vivant avec une mère célibataire a été donnée plus haut. Quant à l'effet produit sur le nombre de mères célibataires, l'augmentation de l'infécondité fait diminuer la proportion des familles composées d'un couple et d'enfants, toutes choses restant égales par ailleurs. Comme le nombre total de familles diminue également (les ménages composés d'un couple sans enfant ne sont pas considérés comme des familles suivant cette définition), il en résulte une proportion plus forte de familles de mères célibataires par rapport à l'ensemble des familles.

---

13. En effet, une baisse générale des taux de fécondité, c'est-à-dire à tous les âges et pour tous les rangs de naissance, ne produit pas un tel effet pour les mères jeunes ; voir ci-dessous.

### *Une baisse générale des taux de fécondité*

Les conséquences d'une baisse générale des taux de fécondité pour la dynamique familiale peuvent être analysées en comparant les résultats du scénario de la fécondité au niveau du remplacement des générations, du scénario de référence et du scénario de basse fécondité générale. Ces trois scénarios supposent respectivement une moyenne de 2,07, 1,93 et 1,46 naissances par femme à l'âge de 50 ans. Ils sont moins contrastés pour le nombre moyen de naissances par mère : 2,29, 2,19 et 1,87 naissances à l'âge de 50 ans.

Les graphiques 5.6 à 5.9 n'apportent aucune surprise : quand la fécondité marque une diminution générale dans toutes les situations familiales et à tous les âges, la taille moyenne de la famille, la part des familles avec enfants et celle des familles à deux enfants ou davantage et la part des familles de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles) se réduisent également, quel que soit l'âge de la femme. Les effets de ces quatre indicateurs vont tous dans le même sens, si l'on utilise la définition des recensements (traits pleins aux graphiques 5.6 à 5.9). Si l'on applique la définition sociologique, l'évolution est la même pour la taille moyenne de la famille et la part des familles à deux enfants ou davantage (courbes en tirets aux graphiques 5.6 et 5.8). Mais l'effet exercé sur la part des mères célibataires suivant la définition sociologique (courbes tirets au graphique 5.9) est différent pour les mères jeunes et pour les mères âgées : une réduction globale de la fécondité fait baisser la proportion des familles de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles) aux âges allant jusqu'à 30 ans mais fait augmenter leurs nombres relatifs dans l'intervalle d'âge de 35 à 50 ans. Cependant, les courbes en tirets pour ces trois scénarios au graphique 5.9 sont très voisines et les différences très ténues.

Le graphique 5.10 ne fait apparaître quasiment aucun effet d'une réduction de la fécondité générale sur la part des enfants vivant avec une mère célibataire. D'après le tableau 1 de l'annexe les effets sont inférieurs à plus ou moins un point de pourcentage et ne sont pas systématiques pour tous les âges. Toutefois, comme dans le cas de l'augmentation de l'infécondité, les nombres *absolus* d'enfants vivant avec une mère célibataire diminuent quand la fécondité générale se réduit : dans le scénario de basse fécondité générale, ces chiffres sont inférieurs de 27 % (à 35 ans) à 37 % (à 25 ans) par rapport aux chiffres observés dans le scénario du remplacement des générations.

### *Un enfant au plus*

Quelles seraient les conséquences pour la taille de la famille et la structure familiale dans le cas où les femmes auraient au plus un enfant ? Cette situation peut être analysée en comparant le scénario de base fécondité au scénario de l'enfant unique. Comme précédemment observé, les deux scénarios

supposent un niveau de fécondité de 1,93 et une moyennes de 0,85 enfant par femme et, respectivement, un âge moyen de 29,7 ans et de 26,7 ans à la naissance de l'enfant.

Le résultat, sans surprise, serait le suivant :

- des familles moins nombreuses (jusqu'à 1,23 personne de moins à 40 ans) ;
- des proportions plus faibles de familles comprenant des enfants (en baisse de 42 % à 45 ans) ;
- pas de familles ayant au moins deux enfants (soit une baisse de la part de ces familles de 65 points de pourcentage à 35 ans) ;
- jusqu'à 4 à 5 points de *diminution* de la part des familles de mères célibataires (à 45 ans et à 50 ans) d'après la définition des recensements mais jusqu'à 15 points d'*augmentation* de la part des familles de mères célibataires d'après la définition sociologique ;
- enfin, jusqu'à 18 points (à 50 ans) de diminution de la proportion des enfants vivant avec une mère célibataire.

La plupart de ces effets n'apparaissent que dans la seconde moitié de l'existence car la maternité pour la parité de 1 se concentre fortement dans l'intervalle d'âges de 15 à 34 ans (voir le graphique 5.1).

#### 5.4.3. Résumé des résultats obtenus

Pour la plupart, les effets d'une faible fécondité sur la dynamique familiale sont tels que l'on pouvait s'y attendre : une infécondité plus forte et une fécondité générale moindre font, l'une et l'autre, diminuer la taille de la famille et la part des familles comprenant des enfants. Une réduction de la fécondité générale correspondant à une diminution de l'ICF par cohorte de 0,6 enfant entraîne une diminution de la taille moyenne de la famille de 0,4 à 0,5 personne à l'âge de 35 ans (selon la définition de la famille qui est utilisée), une baisse de la part des familles ayant des enfants résidents de 16 points à l'âge de 45 ans (de 66 % à 50 %) et une réduction de la part des familles ayant deux enfants résidents ou davantage de 16 à 20 points (suivant la définition de la famille qui est utilisée). Des niveaux plus élevés d'infécondité, représentés par une augmentation de 11 à 30 % de la part des femmes sans enfant né vivant, provoquent une diminution de la taille moyenne de la famille de 0,4 personne à l'âge de 35 ans, une baisse de la part des familles ayant des enfants résidents de 17 points à l'âge de 30 ans et une réduction de la part des familles ayant deux enfants ou davantage, très variable suivant la définition de la famille qui est retenue. Cette réduction n'est en effet que de 3 points suivant la définition sociologique mais elle atteint 14 points (de 65 % à 51 %) suivant la définition des recensements, les effets étant mesurés, dans les deux cas, à l'âge de 35 ans pour les femmes.

La hausse des niveaux d'infécondité influe modérément sur le nombre de familles de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles). Une augmentation de l'infécondité de 19 points entraîne une baisse de la part des familles de mères célibataires de 1 à 2 points si l'on emploie la définition des recensements. D'après la définition sociologique, la hausse de l'infécondité fait augmenter la part des familles de mères célibataires (l'effet le plus fort apparaît à l'âge de 20 ans : 6 points du pourcentage), du moins lorsque la hausse de l'infécondité ne touche que les femmes ayant un partenaire. Une chute de la fécondité générale de 0,6 mesurée par l'ICF par cohorte provoque une réduction allant jusqu'à 4 points (suivant la définition de la famille qui est retenue) de la part des familles de mères célibataires à l'âge de 20 ans. Autrement dit, une hausse des taux de fécondité entraîne une augmentation de la proportion des familles de mères célibataires par rapport à l'ensemble des familles.

La corrélation positive entre le niveau de fécondité et la part des familles de mères célibataires explique, ou moins en partie, la forte prévalence des familles de mères célibataires observée au Royaume-Uni (17 %) et au Danemark (15 %) et les faibles proportions constatées en Italie et en Espagne (5 à 6 %), voir Pinelli (2001, 63 et 64). Les femmes au Royaume-Uni et au Danemark ont une fécondité générale sensiblement plus forte que celle des femmes en Italie et en Espagne. De toute évidence, les attitudes différentes à l'égard de la maternité hors mariage dans ces deux groupes de pays expliquent aussi le contraste observé, outre les écarts de fécondité.

À peu près sans exception, l'âge de 35 ans marque un tournant pour les cinq indicateurs de la famille représentés aux graphiques 5.6 à 5.10. Trois d'entre eux atteignent leur niveau maximum à l'âge de 35 ans pour la femme : la taille moyenne de la famille, le pourcentage de familles avec enfants et le pourcentage de familles comprenant au moins deux enfants. Le pourcentage d'enfants vivant dans une famille monoparentale est à son niveau minimum pour les femmes de 35 ans (sauf dans le scénario de l'enfant unique). Ceci s'explique par deux facteurs : i) le graphique 5.1 montre que la fécondité tombe fortement entre les groupes d'âges de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans pour la catégorie numériquement importante des femmes qui vivent avec un partenaire et celles qui ont au plus un enfant dans la même situation (CPL0 et CPL1)<sup>14</sup> ; ii) les enfants adolescents commencent à quitter le ménage parental autour de l'âge de 35 ans pour la femme. Dans la mesure où la séparation provoque une augmentation du nombre des femmes vivant seules et, par conséquent, une diminution du nombre des familles à partir de l'âge de 35 ans (voir le tableau 5.3), l'effet des facteurs i) et ii) mentionnés ci-dessus est réduit partiellement mais pas totalement.

14. Pour les femmes de la catégorie CPL2, la fécondité diminue déjà cinq ans plus tôt mais, à ces âges, les femmes de cette catégorie sont moins nombreuses que le total des femmes appartenant aux catégories CPL0 et CPL1 (voir le tableau 5.3).



## **6. Conséquences d'une faible fécondité pour la société et pour les individus, particulièrement du point de vue de la cohésion sociale**

Dans les sections qui précèdent, nous avons analysé les conséquences d'une faible fécondité pour les structures familiales. Dans la présente section, nous exposons brièvement les conséquences socioéconomiques envisageables du point de vue de la cohésion sociale et de la pauvreté. Il ne faudrait pas en conclure que les autres conséquences socioéconomiques ont moins d'importance. En fait, une faible fécondité produit des effets dans de nombreux autres domaines : par exemple, le comportement des femmes sur le marché de l'emploi est lié étroitement au nombre d'enfants qu'ont les femmes et à l'âge de ces enfants. Jusqu'aux années 1970, les données nationales transversales indiquaient que la forte fécondité s'accompagnait d'une faible participation à l'activité économique dans beaucoup de pays européens. Dans les années 1990, le rapport s'est inversé (Coleman, 1999; Engelhardt et Prskawets, 2002). Ce changement s'explique par le fait que l'augmentation du niveau d'instruction de la population féminine provoque une hausse des coûts d'opportunité en rapport avec la maternité et la formation d'une famille nombreuse. Depuis quelques dizaines d'années, certains pays appliquent des mesures d'intervention qui aident les femmes à combiner la maternité et une carrière professionnelle. Simultanément, des adaptations sociales, comme la reconnaissance de rôles de genre égaux, se sont produites dans certains pays. Là où les adaptations sociales nécessaires ont eu lieu, où les politiques appropriées s'appliquent et où il existe une plus grande égalité des genres, on observe fréquemment des niveaux de fécondité plus élevés (Chesnais, 1996). Ainsi, les femmes des pays nordiques allient maternité et emploi, tandis que les Italiennes et les Espagnoles règlent le conflit entre le rôle de mère de famille et les rôles hors du foyer en retardant l'âge à la maternité. De toute évidence, l'effet de la faible fécondité sur la participation à l'activité économique s'exerce, partiellement au moins, à travers la structure familiale.

Le problème des retraites est une seconde conséquence majeure des faibles niveaux de fécondité. Les régimes publics de retraite à couverture universelle ont été conçus dans les années 1950 et 1960 dans la plupart des pays européens, à une époque où le nombre moyen d'enfants par famille était supérieur d'un enfant et où l'espérance de vie était de 7 à 8 ans inférieure à son niveau d'aujourd'hui. Beaucoup de ces régimes sont financés par répartition, les prestations versées aux personnes âgées au cours d'un exercice donné

étant financées par les versements effectués par la population active durant le même exercice. Vingt ans plus tard, toutes choses étant égales par ailleurs, une faible fécondité se traduit par une diminution de la taille de la population active et donc par une diminution du montant total des cotisations de retraite. L'allongement de l'espérance de vie vient encore aggraver le problème des retraites. Beaucoup de pays (notamment la Suède, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Norvège), où les taux de fécondité ont reculé et l'espérance de vie a augmenté, ont réformé leurs régimes de retraite ou étudient les adaptations nécessaires. Une faible fécondité a donc des conséquences importantes pour les régimes publics de retraite mais ses effets ne s'exercent pas ou guère à travers la structure familiale.

La cohésion sociale s'appuie sur les liens sociaux créés par les institutions et les organisations économiques, culturelles, politiques et civiles. L'exclusion sociale est une situation d'indigence manifestée par les difficultés généralisées rencontrées par des individus et des groupes sociaux en raison d'une accumulation d'handicaps sociaux et économiques. Les individus qui sont socialement exclus sont vulnérables. Leur vulnérabilité peut être *déterminée* partiellement par le comportement démographique mais elle peut être aussi partiellement la *conséquence* du comportement démographique au niveau individuel ou de changements démographiques au niveau macro. Avramov (2002) observe, dans une étude approfondie du lien entre la démographie et l'exclusion sociale, que ni la nature de l'interaction réciproque de la démographie et de l'exclusion sociale ni l'orientation des effets de causalité ne sont faciles à identifier et que la recherche au sujet de cette interaction est insuffisante.

L'étude se concentre sur l'effet de causalité exercé par une faible fécondité sur un aspect important de l'exclusion sociale : la pauvreté. Townsend (1979) a défini la pauvreté comme la situation dans laquelle une personne manque des ressources matérielles nécessaires pour participer aux activités normales ou dans laquelle une personne n'a pas la possibilité d'obtenir les avantages où le niveau de vie rencontrés couramment dans la société. La pauvreté exprime donc un important aspect économique de l'exclusion sociale. Il faut noter, cependant, que la définition de la pauvreté ainsi donnée est une notion relative. L'élément central est la manière dont un individu se situe par rapport à la grande majorité des membres de la société dans laquelle il vit. Le critère de la pauvreté consiste souvent à considérer comme pauvre une personne dont le revenu ou la consommation est inférieur à la moitié du revenu moyen ou médian de la population (Lyngstad *et al.*, 1997).

L'analyse, proposée dans cette section, des conséquences d'une faible fécondité pour la pauvreté part de l'hypothèse que les effets s'exercent à travers la structure familiale. Les barèmes d'équivalence des familles ont donc ici une importance essentielle. En effet, il est impossible de comparer la situation de

pauvreté de familles de tailles différentes sans tenir compte de la taille de la famille. Une famille comprenant quatre personnes n'a pas nécessairement besoin d'un revenu deux fois plus élevé qu'une famille de deux personnes pour avoir le même niveau de vie. Certaines dépenses ne varient guère avec la taille du ménage, notamment les coûts du logement, d'une voiture, de la télévision et des journaux. Les familles nombreuses font des économies d'échelle dont ne profitent pas les familles plus petites. On tient compte de ce facteur en utilisant des barèmes d'équivalence des familles. Un barème de ce type est un ensemble de pondérations affectées à chaque famille suivant le nombre d'adultes et le nombre d'enfants qu'elle comporte. Le barème modifié de l'OCDE (Lyngstad *et al.*, 1997) est utilisé fréquemment. Il attribue une valeur de 1 au premier membre adulte de la famille, une valeur de 0,5 à chaque autre membre adulte et une valeur de 0,3 aux enfants mineurs de 16 ans. Une famille composée de deux adultes et d'un enfant de 12 ans et un enfant de 17 ans reçoit une pondération égale à  $1 + 0,5 + 0,3 + 0,5 = 2,3$ . Cette pondération peut être interprétée comme la taille équivalente de la famille: la famille a besoin de 2,3 fois plus de revenus qu'une personne seule pour avoir le même niveau de vie.

Avramov (2002) estime que quatre groupes de population sont particulièrement vulnérables : les personnes âgées, les ménages unipersonnels, les familles monoparentales et les familles nombreuses biparentales. Parmi ces groupes, le troisième et le quatrième peuvent être analysés ici. Avramov constate qu'une mère célibataire sur deux dans l'Union européenne en 1996-1998 aurait vécu en situation de pauvreté sans les aides publiques. Malgré tout, parmi ces mères célibataires, une sur cinq avait un revenu inférieur au revenu médian dans son pays. La situation défavorable de l'emploi joue un rôle important à cet égard. Le revenu privé ne provenant pas du travail ou la pension alimentaire versée par un ex-époux ou partenaire est généralement insuffisant. Les familles biparentales sont moins exposées à la pauvreté que les familles monoparentales, en grande partie grâce à la possibilité d'obtenir un double revenu. Néanmoins, Avramov indique que 4 % des familles biparentales comprenant des enfants dans l'UE en 1996-1998 avaient un revenu inférieur à la moitié du revenu médian.

Le tableau 6.1 indique la taille de la famille équivalente pour les couples avec enfants et pour les mères célibataires dans les différents scénarios utilisés pour la présente étude. Comme le revenu et la taille de la famille dépendent fortement de l'âge, un contrôle est appliqué pour l'âge de la femme. Le tableau considère, par hypothèse, que les femmes âgées de 50 ans qui vivaient avec trois enfants ou davantage (SIN3 et CPL3) avaient deux enfants âgés d'au moins 16 ans. Celles qui vivaient avec deux enfants avaient un enfant d'au moins 16 ans et l'enfant des femmes âgées de 50 ans appartenant aux catégories SIN1 et CPL1 avait aussi au moins 16 ans.

**Tableau 6.1. – Taille équivalente de la famille suivant l'âge de la femme et le scénario; barème de l'OCDE modifié**

Âge de la femme							
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
<i>A. Couples avec enfants</i>							
Référence	1,85	1,94	2,07	2,15	2,16	2,19	2,24
30% d'infécondité	1,85	1,94	2,07	2,14	2,15	2,18	2,24
Enfant unique	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80	2,00
Fécondité générale basse	1,83	1,91	2,00	2,07	2,09	2,11	2,20
Remplacement	1,85	1,96	2,10	2,18	2,18	2,21	2,25
<i>B. Mères célibataires</i>							
Référence	1,32	1,42	1,50	1,52	1,58	1,62	1,63
30% d'infécondité	1,32	1,42	1,49	1,50	1,55	1,59	1,63
Enfant unique	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30	1,50
Fécondité générale basse	1,31	1,38	1,44	1,46	1,50	1,55	1,61
Remplacement	1,32	1,44	1,52	1,54	1,60	1,64	1,64

Le tableau 6.1 montre qu'une faible fécondité améliore le revenu familial équivalent moyen, tous les autres facteurs restant égaux par ailleurs. Par exemple, une mère célibataire de 40 ans aura une taille de la famille équivalente de 1,50 dans le scénario de basse fécondité générale, soit 5 % de moins que la taille de la famille équivalente dans le cas d'une mère célibataire suivant le scénario de base fécondité (1,58). Autrement dit, les autres facteurs restant inchangés (en particulier la situation du revenu), le revenu moyen de cette mère célibataire de 40 ans, corrigé des économies d'échelle, sera le revenu familial divisé par 1,50 dans le scénario de basse fécondité générale et divisé par 1,58 si la fécondité est au niveau de référence. Par comparaison avec la situation existant dans le scénario de référence, les plus fortes améliorations du revenu familial équivalent moyen se produisent dans le scénario de l'enfant unique, qui améliore le niveau de revenu des couples avec enfants jusqu'à un maximum de 18 % (à l'âge de 45 ans pour la femme) et jusqu'à 20 % pour les mères célibataires (également à l'âge de 45 ans). Les effets relatifs des autres scénarios sont très marginaux : l'effet le plus marqué apparaît dans le cas du scénario de la fécondité générale basse. Il correspondrait à une amélioration du revenu équivalent moyen de 5 % pour les mères célibataires âgées de 40 ans et de 4 % pour les couples avec enfants dans lesquels l'âge de la mère se situe entre 35 et 40 ans.

On peut donc conclure qu'une faible fécondité réduit la pauvreté, toutes choses étant égales par ailleurs. Elle fait diminuer le nombre d'enfants par famille et donc les dépenses familiales. Mais ses effets sont très faibles, sauf à supposer des modifications radicales de la fécondité. Toutefois, un effet indirect supplémentaire est impossible à ignorer : une faible fécondité entraîne aussi une augmentation du nombre de couples sans enfant (résident, né à un moment quelconque), ce qui fait augmenter l'offre de main-d'œuvre et donc le revenu familial. Mais l'analyse simultanée de l'évolution de la fécondité, de l'offre de main-d'œuvre et du revenu familial dépasserait la portée de la présente étude.



## 7. Conclusions

Les faibles niveaux de fécondité sont un phénomène largement répandu dans toute l'Europe depuis un certain temps déjà, qui devrait se maintenir, selon toute vraisemblance, à l'avenir. La présente étude analyse certaines conséquences de ce phénomène, particulièrement le rapport entre le niveau de fécondité et la taille et la structure des familles. Une faible fécondité réduit, bien entendu, la taille de la famille mais dans quelle mesure? Comment cet effet se répartit-il dans le cycle de vie familiale? Les familles biparentales sont-elles touchées par la faible fécondité de la même manière que les familles monoparentales? La hausse des niveaux de fécondité a-t-elle, pour les structures familiales, des conséquences très différentes de celles des faibles niveaux de fécondité générale?

Un modèle de simulation a été conçu pour montrer les effets d'une faible fécondité sur la taille et la structure des familles. Il suit les femmes de l'échantillon tout au long de leur vie reproductive, de 15 ans à 50 ans. Il simule les différents types de famille dont une femme peut être membre. Deux grands types de famille ont été définis: les familles monoparentales et les familles des couples d'adultes. Une distinction supplémentaire est introduite en définissant le nombre d'enfants dans la famille: 0, 1, 2 et 3 ou davantage. On obtient ainsi huit situations familiales ou positions familiales pour chaque femme. Le modèle simule l'existence de ces femmes à partir de l'âge de 15 ans où toutes sont, au départ, sans enfant et sans partenaire. Des événements familiaux, comme la formation d'une union, la naissance d'un enfant, la dissolution d'une union (causée par la séparation/le divorce ou par le décès du partenaire) et le départ du foyer parental des enfants adolescents, font évoluer la situation familiale de ces femmes à mesure qu'elles vieillissent.

Les conséquences des faibles niveaux de fécondité pour la structure et la dynamique familiales ne peuvent être mise en évidence que si l'on dispose d'une définition précise de la notion de famille. Deux définitions différentes sont utilisées couramment dans les études sociologiques. Toutes deux définissent la famille comme un groupe d'au moins deux personnes liées par le mariage, la filiation ou l'adoption. La définition « sociologique » suppose la présence d'au moins un enfant et un adulte. Un couple sans enfant n'est pas considéré comme une famille suivant cette définition. La définition « dans les recensements » ne comporte pas cette restriction. Les personnes qui vivent seules ne sont pas considérées comme une famille. La condition du mariage n'englobe pas seulement les mariages selon la loi mais comprend aussi les mariages de fait. Autrement dit, un couple vivant en cohabitation ne sera pas

forcément comptabilisé comme une famille : d'après la définition des recensements, il constituera une famille mais, d'après la définition sociologique, il ne constituera une famille que s'il y a au moins un enfant dans le ménage.

Les simulations se sont fondées sur une série de données décrivant la situation familiale et son évolution en Norvège autour de 1990. Cette série de données a fourni les simulations de référence. En faisant varier systématiquement différents aspects de la fécondité, quatre scénarios supplémentaires ont été construits: un qui envisage un niveau élevé d'infécondité (scénario des 30 % d'infécondité), deux qui comportent des niveaux de fécondité différents (scénario de fécondité générale basse et scénario du niveau du remplacement des générations) et un dans lequel les femmes cessent d'avoir des enfants après un premier enfant (scénario de l'enfant unique). L'infécondité (mesurée pour les femmes à l'âge de 50 ans) varie de 10 à 30 % pour l'ensemble des scénarios, tandis que le nombre définitif d'enfants à l'âge de 50 ans va de 0,85 à 2,07 enfants par femme en moyenne. Les scénarios représentent donc un large éventail de situations de la fécondité qui correspond à l'évolution observée actuellement dans la quasi-totalité des pays européens.

Les principaux résultats des simulations sont résumés aux graphiques 5.6 à 5.10 et aux tableaux 1 et 2 de l'annexe.

La plupart des effets du faible niveau de fécondité sur la dynamique familiale sont tels que l'on pouvait s'y attendre. Les effets sont généralement les plus forts pour les femmes âgées de 30 à 39 ans. Cependant, le scénario de l'enfant unique fait exception : les effets les plus forts apparaissent dans la seconde moitié de l'existence car la maternité pour la parité de 1 est largement concentrée dans la tranche d'âge de 15 à 34 ans.

L'augmentation de l'infécondité et le recul général de la fécondité entraînent tous deux une diminution de la taille moyenne de la famille et de la part des familles comprenant des enfants. Une diminution de la fécondité générale qui provoque une baisse de l'ICF par cohorte de 0,6 enfant entraîne

- une réduction de la taille moyenne de la famille de 0,3 à 0,4 personne (cette taille passe de 3,3 à 2,9 d'après la définition de la famille utilisée dans les recensements et de 3,5 à 3,8 d'après la définition sociologique de la famille),
- une baisse de 14 points de la part des familles ayant des enfants résidents (qui tombe de 72 % à 58 %),
- une diminution de 13 à 15 points de la part des familles qui ont deux enfants résidents ou davantage (qui tombe de 45 % à 30 % d'après la définition des recensements et de 63 % à 51 % d'après la définition sociologique),

chacun de ces trois effets étant mesuré en moyenne sur la durée de l'existence.



L'augmentation des niveaux d'infécondité, relevée par une hausse de 19 points de la part des femmes sans enfant né vivant, provoque

- une diminution de la taille moyenne de la famille de 0,03 à 0,26 personne (cette taille passe de 3,73 à 3,70 personnes d'après la définition sociologique et de 3,5 à 2,94 personnes d'après la définition des recensements),
- une baisse de 14 points de la part des familles ayant des enfants résidents (qui tombe de 69 % à 55 %),
- et une réduction de 1 à 9 points de la part des familles ayant deux enfants ou davantage (qui tombe de 60 % à 59 % d'après la définition sociologique et de 69 % à 55 % d'après la définition des recensements),

chacun de ces trois effets étant mesuré, là encore, en moyenne sur la durée de l'existence.

L'effet d'une faible fécondité sur le nombre de familles de mères célibataires (par rapport à l'ensemble des familles) est modéré. De plus, le signe positif ou négatif de cet effet dépend de la définition particulière retenue pour la notion de famille. À partir de la définition utilisée pour les recensements, une augmentation de l'infécondité de 19 points du pourcentage provoque une *chute* de la part des familles de mères célibataires de 1 à 2 points. Au contraire, à partir de la définition sociologique de la famille, l'augmentation de l'infécondité provoque une *hausse* de la part des familles de mères célibataires (l'effet le plus fort, soit 6 points du pourcentage, apparaissant à l'âge de 20 ans), du moins lorsque l'augmentation de l'infécondité touche seulement les femmes qui ont un partenaire. À une baisse de 0,6 enfant de la fécondité générale, mesurée par le nombre définitif d'enfants pour les femmes de 50 ans, correspond une réduction allant jusqu'à 4 points de la proportion des familles de mères célibataires à l'âge de 20 ans (suivant la définition de la famille qui est retenue). Autrement dit, la hausse des taux de fécondité entraîne une augmentation de la proportion des familles de mères célibataires par rapport à l'ensemble des familles.

Une situation dans laquelle les femmes cessent d'avoir des enfants après la naissance de leur premier enfant a de fortes et évidentes conséquences pour les structures familiales, particulièrement pour les femmes âgées de 35 à 50 ans. Le résultat, sans surprise, serait le suivant :

- une réduction de la taille des familles (qui pourrait atteindre 1,2 personne à l'âge de 40 ans pour les femmes) parce qu'il n'y aurait plus de familles comprenant deux enfants ou davantage ;
- une diminution de la part des familles ayant des enfants (réduite de 42 % à l'âge de 45 ans) ;

- une *baisse* jusqu'à 4 à 5 points de la part des familles de mères célibataires (aux âges de 45 et 50 ans), suivant la définition des recensements mais une *hausse* allant jusqu'à 15 points de celle des familles de mères célibataires, suivant la définition sociologique ;
- enfin, une diminution atteignant 18 points (pour les mères âgées de 50 ans) de la proportion des enfants vivant avec une mère célibataire.

Il faut préciser que les résultats de la simulation ne peuvent pas être interprétés comme des *prévisions* de la dynamique familiale. En effet, ces résultats proviennent d'un modèle sur une trajectoire de vie qui simule l'évolution de la vie familiale pour une cohorte hypothétique de 100 000 femmes à partir de l'âge de 15 ans. Pour faire une véritable *prévision*, il faudrait tenir compte de la répartition de toutes les femmes âgées de 15 à 50 ans entre les huit situations familiales qui ont été définies. Ensuite, le modèle de prévision actualiserait cette répartition à partir d'une série d'hypothèses *réalistes* sur l'évolution de la fécondité, la formation et la dissolution des unions, le départ des jeunes adultes du foyer familial et la mortalité dans les années à venir.

La dernière section de l'étude passe brièvement en revue quelques-unes des conséquences sociales des bas niveaux de fécondité et de la transformation des structures familiales, particulièrement les conséquences éventuelles pour la cohésion sociale. On constate que, toutes choses étant égales par ailleurs, une faible fécondité réduit la pauvreté pour deux raisons. Elle fait diminuer le nombre d'enfants par famille et, par conséquent, les dépenses familiales. Cet effet est le plus visible dans le cas des familles de mères célibataires. Elle fait aussi augmenter le nombre de couples sans enfant (résident, né à un moment quelconque), provoquant une hausse de l'offre de main-d'œuvre et, par conséquent, du revenu familial. Cependant, l'effet isolé d'une faible fécondité sur la pauvreté est très restreint, sauf si la baisse de la fécondité atteint des proportions au-delà de toute vraisemblance.

## Références

- Avramov, D. (2002) *People, demography and social exclusion*. Council of Europe Publishing, Strasbourg (Population studies no. 37).
- Brunborg, H. and Ø. Kravdal (1986) "Barnetall blant norske kvinner: En paritetsanalyse på grunnlag av registerdata". Statistics Norway, Oslo (Rapport no. 86/27).
- Burch, T.K. (1995) "Theories of household formation: Progress and challenges" Pp. 85-108 in E. van Imhoff, A. Kuijsten, P. Hooimeijer, and L. van Wissen (eds.) *Household Demography and Household Modeling*. Plenum Press, New York.
- Carneiro, I. and L. Knudsen (2001) "Fertility and Family Surveys in Countries of the ECE Region". *Country Report Denmark: Comparable FFS Data*. United Nations, New York/Geneva (Economic Studies no. 10t).
- Chesnais, J.-C. (1996) "Fertility, family, and social policy in contemporary Western Europe". *Population and Development Review* 22(4) 729-739.
- Coleman, D. (1999) "Reproduction and survival in an unknown world: What drives today's industrial populations, and to what future?" Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute, The Hague (*NIDI Hofstee Lectures Series no. 5*).
- Council of Europe (2001) *Recent demographic developments in Europe 2001*. Council of Europe Publishing, Strasbourg.
- Dorbritz, J. (1992) "Nuptialität, Fertilität und familiäre Lebensformen in der sozialen Transformation – Übergang zu einer neuen Bevölkerungsweise in Ostdeutschland?" *Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft* 18(2) 167-196.
- Engelhardt, H. and A. Prskawetz (2002) "On the Changing Correlation Between Fertility and Female Employment over Space and Time". Max Planck Institute for Demographic Research, Rostock, Germany (*MPIDR Working Paper no. 2002-052*).
- Frejka, T. and G. Calot (2001) "Cohort reproductive patterns in low-fertility countries". *Population and Development Review* 27(1), 103-132.
- Granström, F. (1997) "Fertility and Family Surveys in Countries of the ECE Region". Standard Country Report Sweden. United Nations, New York/Geneva (*Economic Studies no. 10b*).

Hajnal, J. (1982) "Two kinds of preindustrial household formation system". *Population and Development Review* 8(3), 449-494.

Hobcraft, J. and K. Kiernan (1995) "Becoming a parent in Europe" Pp.27-65 in *Evolution or revolution in European population, Proceedings of the European Population Conference*, EAPS/IUSSP, Franco Angeli, Milano.

Höhn, C. (1982) "Der Familienzyklus – Zur Notwendigkeit einer Konzept-erweiterung". Boldt Verlag, Boppard am Rhein (*Schriftenreihe des Bundesinstituts für Bevölkerungsforschung Band 12*).

Höpflinger, F. (1991) "The future of household and family structure in Europe" Pp. 291-338 in *Proceedings of the Seminar on present demographic trends and lifestyles in Europe*. Council of Europe Publishing, Strasbourg.

Hoffmann-Nowotny, H.J. (1987) "The future of the family" Pp. 113-200 in *Plenaries of the European Population Conference*, IUSSP/Central Statistical Office of Finland, Helsinki.

Hoffmann-Nowotny, H.J., and B. Fux (2001) "I. Sociological analysis" Pp. 19-45 in A. Pinelli, H.J. Hoffmann-Nowotny, and B. Fux *Fertility and new types of households and family formation in Europe*. Council of Europe Publishing, Strasbourg (Population studies no. 35).

Keilman, N. and H. Brunborg (1995) "Household projections for Norway", 1990-2020. Statistics Norway, Oslo (*Reports no. 95/21*).

Kiernan, K. (1999) "Childbearing outside marriage in Europe" *Population Trends* 98, 11-20.

Kohler, H.-P., F. Billari, and J. Ortega (2002) "The emergence of lowest low fertility in Europe during the 1990s" *Population and Development Review* 28(4) 641-680.

Kuijsten, A. (1986) "Advances in Family Demography". NIDI/CBGS, The Hague/Brussels (*Publications of the NIDI and the CBGS volume 14*).

Le Goff, J.-M. (2002) "Cohabiting unions in France and West Germany: Transitions to first birth and first marriage" *Demographic Research* 7 article 18. [Internet <http://www.demographic-research.org/volumes/vol7/18/7-18.pdf> 17 December 2002]

Lesthaeghe, R. and G. Moors (2000) "Recent trends in fertility and household formation in the industrialized world" *Review of Population and Social Policy* 9, 121-170.

Lyngstad, J., N. Keilman, H. Bojer, I. Thomsen (1997) "Poverty and economic inequality: Concepts, measures, and methods". Pp. 3-31 in N.Keilman,

J. Lyngstad, H. Bojer, I. Thomsen (eds.) *Poverty and Economic Inequality in Industrialized Western Societies*. Scandinavian University Press, Oslo etc.

National Research Council (2001) *Beyond Six Billion: Forecasting the World's Population*. Panel on Population Projections, Committee on Population, Commission on Behavioral and Social Sciences and Education. National Academy of Sciences, Washington.

Nikander, T. (1998) "Fertility and Family Surveys in Countries of the ECE Region". Standard Country Report Finland. United Nations, New York/Geneva (*Economic Studies no. 10g*).

Noack, T. and L. Østby (2002) "Free to choose – but unable to stick to it? Norwegian fertility expectations and subsequent behaviour in the following 20 years". Pp. 103-116 in E. Klijzing and M. Corijn (eds.) *Dynamics of Fertility and Partnership in Europe: Insights and Lessons from Comparative Research Volume II*. United Nations, New York and Geneva.

Pinelli, A. (2001) "Determinants of fertility in Europe: New family forms, context and individual characteristics" Pp. 47-181 in A. Pinelli, H.J. Hofmann-Nowotny, and B. Fux *Fertility and new types of households and family formation in Europe*. Council of Europe Publishing, Strasbourg (Population studies no. 35).

Prioux, F. (1993) "L'infécondité en Europe". In A. Blum and J.L. Rallu (eds.) *Démographie Européenne* Vol. 2. John Libbey Eurotext/INED, Paris.

Prioux, F. (2002) "Avoir moins d'enfants, une évolution inéluctable?" Pp. 29-48 dans *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications*. Colloque International de Byblos-Jbeil, Liban, octobre 2000. Paris: AIDELF/PUF.

Sardon, J.-P. (2002) "Evolution démographique récente des pays développés". *Population* 57(1) 123-170.

Townsend, P. (1979) *Poverty in the United Kingdom*. Penguin, Harmondsworth.

United Nations-UN (1980) "Principals and recommendations for Population and Housing Censuses" United Nations Statistical Office, New York (ST/ESA/STAT/SER.M/67).

UN (1987) "Recommendations for the 1990 Censuses of Population and Housing in the ECE region" United Nations, New York (*Statistical Standards and Studies no. 40*).

UN (1998) "Recommendations for the 2000 Censuses of Population and Housing in the ECE region" United Nations, New York (*Statistical Standards and Studies no. 49*).

Van Imhoff, E. and N. Keilman (1991) *LIPRO 2.0: An Application of a Dynamic Demographic Projection Model to Household Structure in the Netherlands*. Swets & Zeitlinger Publishing Service, Amsterdam (NIDI/CBGS Publications no. 23).

Van Peer, C. (2002). "Desired and achieved fertility". Pp. 117-141 in E. Klijzing and M. Corijn (eds.) *Dynamics of Fertility and Partnership in Europe: Insights and Lessons from Comparative Research* Volume II. United Nations, New York and Geneva.

## Annexes

**Tableau 1. – Indicateurs de la famille :**  
**Récapitulation pour l'ensemble des scénarios (définition de la famille pour les recensements)**

	Âge de la femme							Moyenne pondérée pour tous les âges
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans	
Scénario								
<i>A. Taille moyenne de la famille</i>								
Référence	2,40	2,89	3,42	3,76	3,67	3,18	2,64	3,20
30% d'infécondité	2,28	2,66	3,09	3,40	3,34	2,94	2,51	2,94
Enfant unique	2,34	2,57	2,71	2,69	2,44	2,15	2,06	2,45
Fécondité générale basse	2,30	2,67	3,08	3,36	3,27	2,84	2,45	2,90
Remplacement	2,43	2,96	3,52	3,87	3,78	3,28	2,70	3,29
<i>B. Pourcentage de familles comprenant des enfants résidents</i>								
Référence	48,9	67,6	79,7	86,7	82,7	62,7	44,1	69,1
30% d'infécondité	36,8	50,9	62,2	70,8	68,1	51,0	35,5	55,0
Enfant unique	49,3	67,7	79,7	79,5	55,5	20,4	8,8	53,7
Fécondité générale basse	38,2	56,1	69,1	77,3	71,8	49,7	32,8	58,2
Remplacement	51,9	70,6	82,2	88,8	85,2	66,1	47,2	71,8
<i>C. Pourcentage de familles comprenant au moins deux enfants résidents</i>								
Référence	6,4	26,4	50,9	65,2	61,1	41,1	21,3	41,5
30% d'infécondité	4,7	19,6	38,7	51,5	48,6	32,6	16,7	32,3
Enfant unique	0	0	0	0	0	0	0	0
Fécondité générale basse	3,6	16,6	35,5	48,9	45,6	28,6	14,0	29,6
Remplacement	7,5	29,6	55,2	69,4	65,1	44,7	23,5	44,9
<i>D. Pourcentage de familles de mères célibataires</i>								
Référence	15,2	10,1	8,3	8,6	12,1	9,5	8,1	10,1
30% d'infécondité	13,5	8,7	7,1	7,5	10,7	8,2	6,8	8,7
Enfant unique	15,5	10,5	8,7	10,1	11,7	5,0	2,9	9,1
Fécondité générale basse	11,8	8,2	7,0	7,9	10,6	7,6	6,3	8,3
Remplacement	16,2	10,7	8,7	8,8	12,5	10,0	8,7	10,5
<i>E. Pourcentage d'enfants vivant dans une famille de mère célibataire</i>								
Référence	29,4	14,4	9,2	8,1	13,1	13,0	15,7	13,8
30% d'infécondité	34,9	16,4	10,0	8,5	13,6	13,5	16,2	15,1
Enfant unique	31,5	15,5	10,9	12,7	21,1	24,4	33,3	20,3
Fécondité générale basse	29,5	13,8	9,1	8,4	12,9	13,2	16,4	13,8
Remplacement	29,4	14,6	9,3	8,0	13,2	13,0	15,6	13,9

**Tableau 2. – Indicateurs de la famille:  
Récapitulation pour l'ensemble des scénarios (définition sociologique de la famille)**

	Âge de la femme							Moyenne pondérée pour tous les âges
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans	
Scénario								
<i>A. Taille moyenne de la famille</i>								
Référence	2,82	3,32	3,78	4,03	4,02	3,89	3,46	3,73
30% d'infécondité	2,76	3,30	3,75	3,98	3,96	3,84	3,44	3,70
Enfant unique	2,69	2,84	2,89	2,87	2,79	2,76	2,67	2,75
Fécondité générale basse	2,79	3,20	3,56	3,76	3,76	3,69	3,36	3,55
Remplacement	2,83	3,36	3,85	4,11	4,09	3,94	3,49	3,79
<i>C. Pourcentage de familles comprenant au moins deux enfants résidents</i>								
Référence	13,2	39,0	63,9	75,2	73,9	65,6	48,3	60,1
30% d'infécondité	12,7	38,5	62,2	72,7	71,4	63,8	47,2	58,7
Enfant unique	0	0	0	0	0	0	0	0
Fécondité générale basse	9,4	29,6	51,3	63,3	63,6	57,6	42,6	50,9
Remplacement	14,4	41,9	67,2	78,2	76,5	67,7	49,7	62,5
<i>D. Pourcentage de familles de mères célibataires</i>								
Référence	31,1	15,0	10,5	10,0	14,7	15,1	18,5	14,5
30% d'infécondité	36,6	17,1	11,5	10,7	15,7	16,1	19,2	13,9
Enfant unique	31,5	15,5	10,9	12,7	21,1	24,4	33,3	25,0
Fécondité générale basse	30,7	14,5	10,2	10,2	14,7	15,4	19,2	14,3
Remplacement	31,2	15,1	10,6	9,9	14,7	15,1	18,3	14,6

Notes : La part des familles comprenant des enfants (Cadre B du tableau 1 de l'annexe) est de 100 % par définition. La part des enfants qui vivent dans une famille de mère célibataire est la même que dans le cadre E du tableau 1 de l'annexe.



## L'auteur

**Nico Keilman**, docteur, est professeur de démographie au département d'économie de l'université d'Oslo (Norvège).

Adresse :

Department of Economics, University of Oslo, P.O. Box 1095 Blindern,  
0317 OSLO (Norvège)

tel: +47.22.85.51.28 ou 22.85.51.27

e-mail: [n.w.keilman@econ.uio.no](mailto:n.w.keilman@econ.uio.no)

## Parus dans la même collection :

- 24. Information et éducation en matière de démographie**  
Rossella PALOMBA et Alessandra RIGHI (1993)  
(ISBN 92-871-2110-9)
- 25. Les aspects politiques et démographiques des flux migratoires en Europe**  
Raimondo CAGIANO de AZEVEDO (coordinateur) (1993)  
(ISBN 92-871-2359-4)
- 26. L'avenir de la population en Europe**  
sous la direction de Robert CLIQUET (1993)  
(ISBN 92-871-2368-3)
- 27. La situation démographique hongroise en Europe**  
Andras KLINGER (1993)  
(ISBN 92-871-2351-9)
- 28. Migration et coopération au développement**  
Raimondo CAGIANO de AZEVEDO (coordinateur) (1994)  
(ISBN 92-871-2610-0)
- 29. Le vieillissement et ses conséquences sur le système socio-médical**  
Jenny DE JONG-GIERVELD et Hanna VAN SOLINGE (1995)  
(ISBN 92-871-2684-4)
- 30. Les caractéristiques démographiques des minorités nationales dans certains Etats européens (Volume 1)**  
Werner HAUG, Youssef COURBAGE, Paul COMPTON (1998)  
(ISBN 92-871-3768-4)
- 31. Les caractéristiques démographiques des minorités nationales dans certains Etats européens (Volume 2)**  
Divers auteurs (2000)  
(ISBN 92-871-4158-4)
- 32. Migrations internes et dynamique démographique régionale en Europe : une synthèse**  
Philip REES, Marek KUPISZEWSKI (1999)  
(ISBN 92-871-3955-5)

- 33. La population et le marché du travail en Europe au-delà de l'an 2000**  
(Volume 1 : Une évaluation des tendances et des questions de politique publique)  
Aidan PUNCH, David L. PEARCE (coordinateurs) (2000)  
(ISBN 92-871-4272-6)
- 34. La population et le marché du travail en Europe au-delà de l'an 2000**  
(Volume 2 : Etudes de cas par pays)  
Aidan PUNCH, David L. PEARCE (coordinateurs) (2000)  
(ISBN 92-871-4399-4)
- 35. Fécondité et nouveaux types de ménages et de formation de la famille en Europe**  
Antonella PINNELLI, Hans Joachim HOFFMANN-NOWOTNY et Beat FUX (2001)  
(ISBN 92-871-4697-7)
- 36. Tendances en matière de mortalité et mortalité différentielle**  
Jacques VALLIN et France MESLE, Tapani VALKONEN (2001)  
(ISBN 92-871-4274-8)
- 37. Démographie et exclusion sociale**  
Dragana AVRAMOV (2003)  
(ISBN 92-871-5093-1)
- 38. Les caractéristiques démographiques des populations immigrées**  
Werner HAUG, Paul COMPTON, Youssef COURBAGE (coordinateurs) (2002)  
(ISBN 92-871-4973-9)
- 39. Les conséquences démographiques de la transition économique dans les pays d'Europe centrale et orientale**  
Dimiter PHILIPPOV et Jürgen DORBRITZ (2004)  
(ISBN 92-871-5171-7)
- 40. La population active en Europe**  
Rossella PALOMBA et Irena E. KOTOWSKA (2004)  
(ISBN 92-871-5182-2)
- 41. Vieillesse active en Europe (Volume 1)**  
Dragana AVRAMOV et Miroslava MASKOVA (2004)  
(ISBN 92-871-5457-0)
- 42. Le comportement des jeunes Européens face à la santé génésique (Volume 1)**  
Nathalie BAJOS, Agnès GUILLAUME, Osmo KONTULA (2004)  
(ISBN 92-871-5471-6)

# Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

## AUSTRALIA/AUSTRALIE

Hunter Publications, 58A, Gipps Street  
AUS-3066 COLLINGWOOD, Victoria  
Tel.: (61) 3 9417 5361  
Fax: (61) 3 9419 7154  
E-mail: Sales@hunter-pubs.com.au  
<http://www.hunter-pubs.com.au>

## BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie européenne SA  
50, avenue A. Jonnart  
B-1200 BRUXELLES 20  
Tel.: (32) 2 734 0281  
Fax: (32) 2 735 0860  
E-mail: info@libeurop.be  
<http://www.libeurop.be>

## Jean de Lanoy

202, avenue du Roi  
B-1190 BRUXELLES  
Tel.: (32) 2 538 4308  
Fax: (32) 2 538 0841  
E-mail: jean.de.lanoy@euronet.be  
<http://www.jean-de-lanoy.be>

## CANADA

Renouf Publishing Company Limited  
5369 Chemin Canotek Road  
CDN-OTTAWA, Ontario, K1J 9J3  
Tel.: (1) 613 745 2665  
Fax: (1) 613 745 7660  
E-mail: order.dept@renoufbooks.com  
<http://www.renoufbooks.com>

## CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco Cz Dovož Tisku Praha  
Českomoravská 21  
CZ-18021 PRAHA 9  
Tel.: (420) 2 660 35 364  
Fax: (420) 2 683 30 42  
E-mail: import@suweco.cz

## DENMARK/DANEMARK

GAD Direct  
Fiolstaede 31-33  
DK-1171 COPENHAGEN K  
Tel.: (45) 33 13 72 33  
Fax: (45) 33 12 54 94  
E-mail: info@gadirect.dk

## FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, PO Box 218  
FIN-00381 HELSINKI  
Tel.: (358) 9 121 41  
Fax: (358) 9 121 4450  
E-mail: akatilaus@stockmann.fi  
<http://www.akatilaus.akateeminen.com>

## FRANCE

La Documentation française  
(Diffusion/Vente France entière)  
124, rue H. Barbusse  
F-93308 Aubervilliers Cedex  
Tel.: (33) 01 40 15 70 00  
Fax: (33) 01 40 15 68 00  
E-mail: commandes.vel@ladocfrancaise.  
gouv.fr  
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

## Librairie Kléber (Vente Strasbourg)

Palais de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
Fax: (33) 03 88 52 91 21  
E-mail: librairie.kleber@coe.int

## GERMANY/ALLEMAGNE

## AUSTRIA/AUTRICHE

UNO Verlag  
Am Hofgarten 10  
D-53113 BONN  
Tel.: (49) 2 28 94 90 20  
Fax: (49) 2 28 94 90 222  
E-mail: bestellung@uno-verlag.de  
<http://www.uno-verlag.de>

## GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann  
28, rue Stadiou  
GR-ATHINAI 10564  
Tel.: (30) 1 32 22 160  
Fax: (30) 1 32 30 320  
E-mail: ord@otenet.gr

## HUNGARY/HONGRIE

Euro Info Service  
Hungexpo Europa Kozpont ter 1  
H-1101 BUDAPEST  
Tel.: (361) 264 8270  
Fax: (361) 264 8271  
E-mail: euroinfo@euroinfo.hu  
<http://www.euroinfo.hu>

## ITALY/ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1, CP 552  
I-50125 FIRENZE  
Tel.: (39) 556 4831  
Fax: (39) 556 41257  
E-mail: licosa@licosa.com  
<http://www.licosa.com>

## NETHERLANDS/PAYS-BAS

De Lindeboom Internationale Publikaties  
PO Box 202, MA de Ruyterstraat 20 A  
NL-7480 AE HAAKSBERGEN  
Tel.: (31) 53 574 0004  
Fax: (31) 53 572 9296  
E-mail: books@delindeboom.com  
<http://home-1-worldonline.nl/~lindeboo/>

## NORWAY/NORVÈGE

Akademika, A/S Universitetsbokhandel  
PO Box 84, Blindern  
N-0314 OSLO  
Tel.: (47) 22 85 30 30  
Fax: (47) 23 12 24 20

## POLAND/POLOGNE

G/lowna Księgarnia Naukowa  
im. B. Prusa  
Krakowskie Przedmieście 7  
PL-00-068 WARSZAWA  
Tel.: (48) 29 22 66  
Fax: (48) 22 26 64 49  
E-mail: inter@internews.com.pl  
<http://www.internews.com.pl>

## PORTUGAL

Livraria Portugal  
Rua do Carmo, 70  
P-1200 LISBOA  
Tel.: (351) 13 47 49 82  
Fax: (351) 13 47 02 64  
E-mail: liv.portugal@mail.telepac.pt

## SPAIN/ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros SA  
Castelló 37  
E-28001 MADRID  
Tel.: (34) 914 36 37 00  
Fax: (34) 915 75 39 98  
E-mail: libreria@mundiprensa.es  
<http://www.mundiprensa.com>

## SWITZERLAND/SUISSE

BERSY  
Route de Monteiller  
CH-1965 SAVIESE  
Tel.: (41) 27 395 53 33  
Fax: (41) 27 395 53 34  
E-mail: bersy@bluewin.ch  
Adeco – Van Diermen  
Chemin du Lacuez 41  
CH-1807 BLONAY  
Tel.: (41) 21 943 26 73  
Fax: (41) 21 943 36 05  
E-mail: info@adeco.org

## UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

TSO (formerly HMSO)  
51 Nine Elms Lane  
GB-LONDON SW8 5DR  
Tel.: (44) 207 873 8372  
Fax: (44) 207 873 8200  
E-mail: customer.services@theso.co.uk  
<http://www.the-stationery-office.co.uk>  
<http://www.tsofficial.net>

## UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Company  
468 Albany Post Road, PO Box 850  
CROTON-ON-HUDSON,  
NY 10520, USA  
Tel.: (1) 914 271 5194  
Fax: (1) 914 271 5856  
E-mail: Info@manhattanpublishing.com  
<http://www.manhattanpublishing.com>

Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex

Tel.: (33) 03 88 41 25 81 – Fax: (33) 03 88 41 39 10 – E-mail: publishing@coe.int – Website: <http://book.coe.int>